

Programme d'études

**Cadre des résultats  
d'apprentissage  
ÉCOLOGIE HUMAINE**

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année





Programme d'études

Cadre des résultats d'apprentissage  
**ÉCOLOGIE HUMAINE**

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année

Données de catalogage avant publication — Éducation et Formation Manitoba

Cadre des résultats d'apprentissage : écologie humaine [ressource électronique],  
5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Comprend des ressources bibliographiques.

Comprend des ressources bibliographiques.  
ISBN : 978-0-7711-7423-0 (version PDF)

1. Vêtements – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  2. Textiles et tissus - Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  3. Alimentation - Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  4. Nutrition - Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  5. Psychologie du développement - Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  6. Économie domestique - Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba
  7. Économie domestique – Manitoba – Programmes d'études
  8. Enseignement technique – Manitoba – Programmes d'études
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba  
640.712

Tous droits réservés © 2016, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba  
Division du Bureau de l'éducation française  
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisé à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document (numéro d'article 97804) du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba, à l'adresse [www.mtbb.mb.ca](http://www.mtbb.mb.ca).

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation Manitoba au [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/eco\\_hum/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/eco_hum/index.html). Veuillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.  
ISBN : 978-0-7711-7423-0 (PDF)

Les sites Web pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

This document is available in English.

**Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements</b>	v	<b>Nourriture et nutrition (5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année)</b>	39
<b>Éducation technologique : écologie humaine</b>	1	Objectif 1 : Démontrer sa compréhension des normes de sécurité et d'hygiène au travail	41
Écologie humaine	1	Objectif 2 : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être	44
Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage Écologie humaine, 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	4	Objectif 3 : Démontrer sa compréhension des relations humaines	56
Titres et descriptions des cours	5	Objectif 4 : Démontrer des habiletés techniques et pratiques	58
Vêtements et textiles	5	Objectif 5 : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information	64
Nourriture et nutrition	5	Objectif 6 : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité	67
Études de la famille	5	Objectif 7 : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises	72
Organisation du programme d'études	6		
<b>Vêtements et textiles (5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année)</b>	9	<b>Annexes</b>	77
Objectif 1 : Démontrer sa compréhension des normes de sécurité et d'hygiène au travail	11	Annexe 1 : RAG et RAS associés à d'autres matières	79
Objectif 2 : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être	13	Annexe 2 : La sécurité dans les classes d'écologie humaine, 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année	85
Objectif 3 : Démontrer sa compréhension des relations humaines	20		
Objectif 4 : Démontrer des habiletés techniques et pratiques	21	<b>Bibliographie</b>	103
Objectif 5 : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information	27		
Objectif 6 : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité	30		
Objectif 7 : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises	33		



## REMERCIEMENTS

Éducation et Formation Manitoba remercie sincèrement les personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration du *Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage – Écologie humaine, 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.*

### Membres de l'équipe d'élaboration

Orest Cap  
Professeur

Faculté d'éducation  
Université du Manitoba

Alison Delf-Timmerman  
Enseignante

Treherne Collegiate  
Division scolaire Prairie Spirit

Corinne Doerksen  
Enseignante

Lincoln Middle School  
Division scolaire de St. James-Assiniboia

Claire Normandeau  
Enseignante

École/Collège régional Gabrielle-Roy  
Division scolaire franco-manitobaine

Darlene Smith  
Enseignante

Highbury School  
Division scolaire Louis-Riel

Sheila Stark-Perreault,  
Enseignante

East Selkirk Middle School  
Division scolaire Lord-Selkirk

### Membres de l'équipe d'élaboration de la version française

Marc Charrière  
Coordonnateur des programmes de métiers

Division scolaire franco-manitobaine

Jacqueline Sabourin  
Enseignante

École régionale Saint-Jean-Baptiste  
Division scolaire franco-manitobaine

**Personnel d'Éducation et  
Formation Manitoba**

Louise Boissonneault  
Coordonnatrice

Direction des ressources éducatives  
Division des programmes scolaires

John Finch  
Coordonnateur

Direction de l'enseignement, des programmes  
d'études et de l'évaluation  
Division des programmes scolaires

Susan Lee  
Directrice de projet

Direction de l'enseignement, des programmes  
d'études et de l'évaluation  
Division des programmes scolaires

Michelle Marchildon  
Responsable des projets spéciaux

Division du développement et de l'implantation  
des programmes  
Bureau de l'éducation française

Grant Moore  
Directeur des publications

Direction des ressources éducatives  
Division des programmes scolaires

Ken Nimchuk  
Conseiller pédagogique

Direction de l'enseignement, des programmes  
d'études et de l'évaluation  
Division des programmes scolaires

Cyril Parent  
Opérateur en éditique

Direction des ressources éducatives  
Division des programmes scolaires

Annette Risi  
Opératrice en éditique

Division du développement et de l'implantation  
des programmes  
Bureau de l'éducation française



## ÉDUCATION TECHNOLOGIQUE : ÉCOLOGIE HUMAINE

L'éducation technologique donne la possibilité aux élèves de résoudre des problèmes, de concevoir et de construire des projets, de mettre en pratique des habiletés essentielles à la vie et d'examiner les tendances et les enjeux actuels. Les élèves utilisent les études technologiques pour trouver des solutions concrètes à des problèmes qui leur permettent d'améliorer leurs habiletés techniques, leurs connaissances et leurs attitudes.

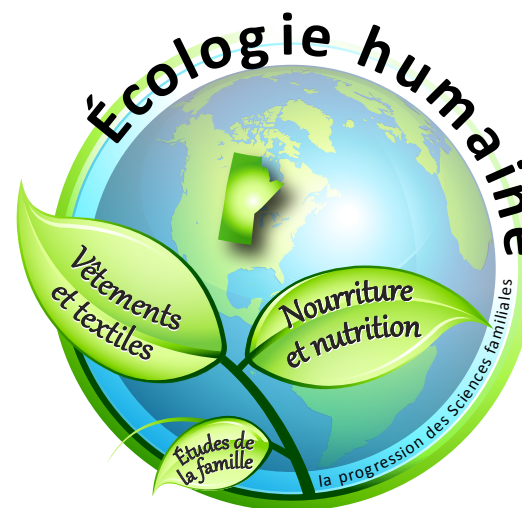
L'éducation technologique permet aux élèves d'explorer leurs idées, d'acquérir des expériences pratiques et de mener à bien des processus de réflexion dans un environnement sécuritaire et positif. La capacité de s'adapter à une société technologique en constante évolution et d'accepter sa responsabilité sociale est primordiale pour tous les Manitobains en quête de nouvelles carrières et de nouveaux styles de vie. L'éducation technologique permet aux apprenants d'évaluer leurs forces et leurs intérêts dans leurs choix de carrière. Elle tient compte aussi des changements rapides dans le monde du travail et permet aux élèves de prendre des décisions éclairées concernant leur avenir.

Entre autres l'éducation technologique comprend les cours en matière d'écologie humaine.

## Écologie humaine

Ce document remplace l'ancien programme d'études en sciences familiales *Home Economics 7-9, 1982* (réédité en 1985). Avec cette mise à jour, le nom de la matière enseignée devient écologie humaine. Comme le programme d'études a fait l'objet de modifications significatives, le changement de nom illustre une progression naturelle.

Le changement de nom témoigne aussi de l'évolution constante du paysage scolaire, sans perdre de vue les perspectives à l'origine des sciences familiales. Le nouveau logo de l'écologie humaine en est l'illustration éloquent avec ses tiges qui poussent et ses jeunes feuilles qui se déploient.



## Raison d'être

En tant que société, notre avenir repose sur les jeunes et leur capacité à réussir non seulement dans le milieu de travail, mais aussi à la maison et dans leur vie personnelle. La mondialisation, les mouvements démographiques et les progrès technologiques vont continuer à influencer notre économie. Pour la prochaine génération, ces changements représenteront des défis et des occasions qui auront une influence sur tous les gens et leurs rôles dans la société.

**L'écologie humaine** est une approche globale et multidimensionnelle qui permet aux gens de fonder des familles épanouies et de créer des communautés dynamiques.

## Mission

L'objectif de **l'écologie humaine** est d'amener les élèves à :

- découvrir de nouvelles connaissances qui améliorent la qualité de vie des gens au quotidien;
- explorer et adopter l'apprentissage expérientiel;
- intégrer les principes des approches préventives, proactives et pratiques visant à soutenir les gens toute leur vie durant.

## Vision

L'enseignement de **l'écologie humaine** aspire à :

- rehausser le bien-être personnel;
- perfectionner et mettre en pratique les habiletés techniques et les capacités de communication et de réflexion;
- enrichir les habiletés pour mieux participer à une société dynamique.

## Favoriser l'engagement des élèves par l'apprentissage expérientiel vie-travail

Au niveau intermédiaire, la programmation expérientielle permet d'établir des liens avec la vie présente et future des élèves en favorisant l'engagement de ces derniers dans leur apprentissage. Au Manitoba, l'apprentissage au niveau intermédiaire offre une programmation pour les jeunes adolescents de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.

À ce niveau, les décisions les plus importantes sont celles que l'on prend pour répondre aux besoins des jeunes adolescents sur les plans intellectuel, physique, social, émotionnel, éthique et qui tiennent compte des caractéristiques de ces élèves qui vivent des changements rapides à ce stade de leur développement.

## Caractéristiques des élèves du niveau intermédiaire

Le début de l'adolescence représente une étape importante du développement. À cet âge, les jeunes cherchent à découvrir et à forger leur identité. Au niveau intermédiaire, les élèves :

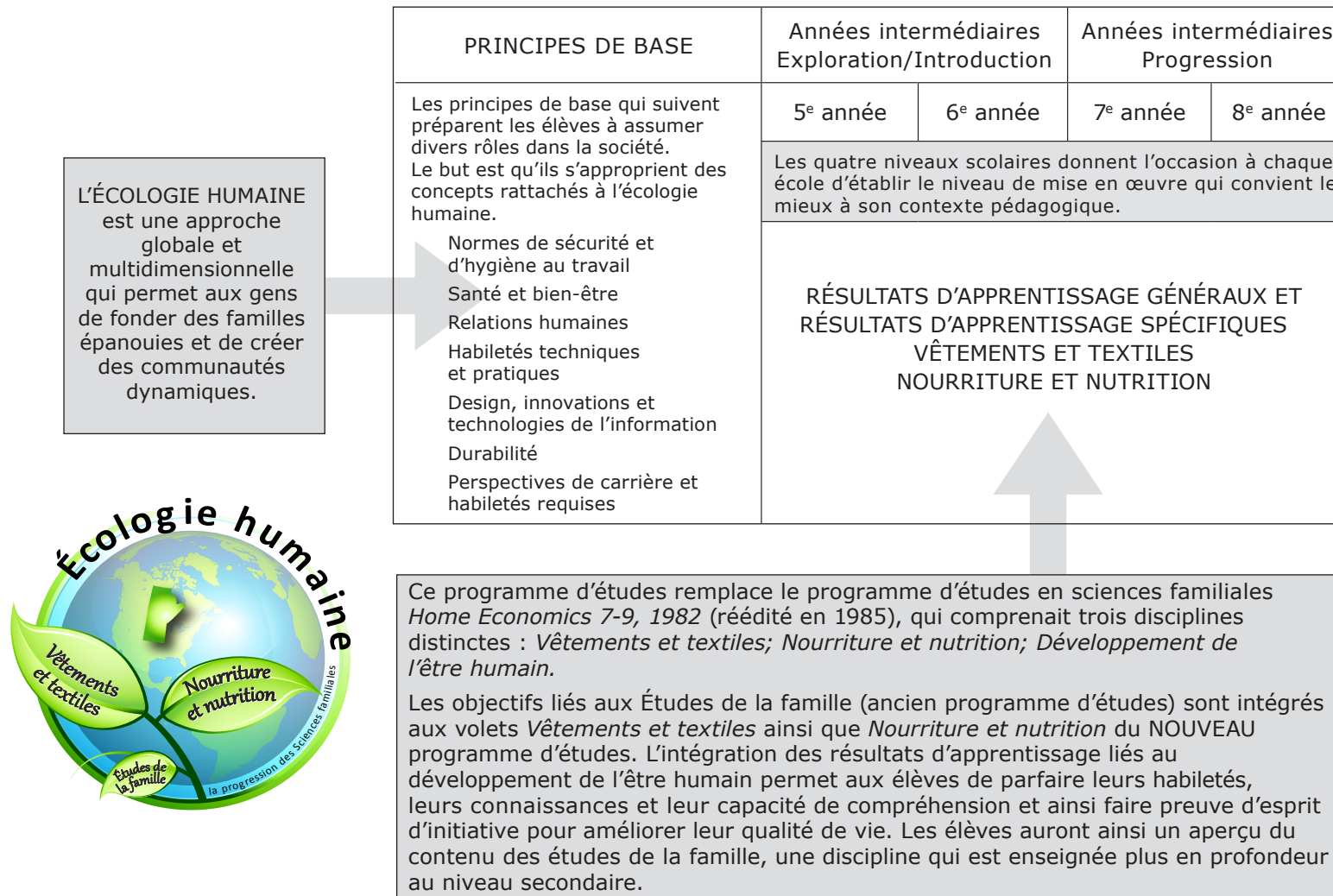
- cherchent une plus grande autonomie;
- voient arriver la puberté;
- veulent découvrir et développer leurs intérêts, leurs styles d'apprentissage, leurs forces, leurs aptitudes et leurs talents;
- préfèrent l'apprentissage actif à l'apprentissage passif;
- acquièrent les valeurs personnelles et sociales qui leur sont propres;
- sont influencés par les médias, la culture populaire et les valeurs d'adultes;
- cherchent la reconnaissance personnelle par les relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs et les adultes;
- ont besoin de comprendre la pertinence de ce qu'ils apprennent et d'être en mesure de mettre en application leurs aptitudes et leurs intérêts.

## Climat d'apprentissage idéal

Dans les classes de niveau intermédiaire, le climat d'apprentissage s'avère un facteur important pour l'engagement et les accomplissements des élèves. Les expériences d'apprentissage qui suscitent l'intérêt des élèves :

- donnent aux jeunes un sentiment de sécurité, d'inclusion et de défi;
- tiennent compte de la diversité des apprenants;
- encouragent la participation des jeunes autant sur le plan physique que cognitif;
- ont des liens directs et pertinents avec la vie en dehors de l'école;
- permettent aux jeunes d'effectuer des travaux qui ont un lien avec les enjeux du monde réel;
- offrent la chance aux jeunes de contribuer de façon authentique à leur classe, à leur école et à la collectivité en général, ce qui leur permet de saisir l'impact de leur travail;
- s'appuient sur les principes de justice et d'équité.

## Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage — Écologie humaine, 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année



*Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage – Écologie humaine, 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année* vise à orienter la mise en œuvre du programme d'études. L'accent est mis sur des applications pratiques à des fins d'instruction. Les résultats d'apprentissage dans chaque champ d'études et leur séquence peuvent varier selon les activités à l'intérieur du cours.

Le cadre comprend les éléments suivants :

- Titres et descriptions des cours
- Niveaux scolaires
- Répartition du temps
- Organisation du programme d'études
- Résultats d'apprentissage transdisciplinaires
- Résultats d'apprentissage liés à la sécurité
- L'importance du rôle des enseignants et des directions d'école par rapport aux mesures de sécurité et aux répercussions possibles
- Dates de la mise en œuvre du programme d'études

## Titres et descriptions des cours

Ce programme d'études remplace le programme d'études en sciences familiales *Home Economics 7-9, 1982* (réédité en 1985), qui comprenait trois disciplines distinctes : Vêtements et textiles; Nourriture et nutrition; Développement de l'être humain.

## Vêtements et textiles

Le volet « Vêtements et textiles » permet de prendre conscience du rôle joué par les vêtements et les textiles dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage améliorent les habiletés, les connaissances et la capacité de compréhension des élèves qui participent à des activités d'apprentissage leur permettant de s'exprimer en concevant, en produisant et en évaluant des projets textiles.

## Nourriture et nutrition

Le volet « Nourriture et nutrition » enseigne les rapports sains avec la nourriture au moyen d'expériences alimentaires théoriques et pratiques. L'étude de la nourriture et de la nutrition fournit aux élèves des renseignements exacts et des occasions d'acquérir des habiletés et de faire des choix éclairés. Les résultats d'apprentissage améliorent les habiletés, les connaissances et la capacité de compréhension des élèves en ce qui a trait à la préparation d'aliments de base et à la nutrition.

## Études de la famille

Les objectifs liés à « Études de la famille » du programme d'études précédent sont intégrés aux résultats d'apprentissage des nouveaux volets « Vêtements et textiles » et « Nourriture et nutrition ». L'intégration des résultats d'apprentissage liés à « Études de la famille » permet aux élèves de parfaire leurs habiletés, leurs connaissances et leur capacité de compréhension et ainsi faire preuve d'esprit d'initiative pour améliorer leur qualité de vie. Les élèves auront ainsi un aperçu du contenu des études de la famille, une discipline qui est enseignée plus en profondeur au niveau secondaire.

## Niveaux scolaires

Les élèves de chaque niveau doivent acquérir une connaissance conceptuelle de base et un ensemble d'habiletés. Dans certains cas, les résultats d'apprentissage des quatre niveaux seront similaires. Dans d'autres cas, les élèves de chaque niveau devront s'appuyer sur les connaissances déjà acquises pour progresser vers l'acquisition de connaissances conceptuelles de plus en plus complexes.

Années intermédiaires Exploration/Introduction		Années intermédiaires Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

Les quatre années d'études donnent l'occasion à chaque école d'établir le niveau de mise en œuvre qui convient le mieux à son contexte pédagogique. Ce programme d'études vise à répondre aux besoins de tous les apprenants du Manitoba, peu importe où ils se trouvent dans le continuum d'études (p. ex., certaines divisions commencent à offrir le programme d'écologie humaine en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, d'autres en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années).

## Répartition du temps

Les tableaux des blocs horaires décrivent la durée recommandée pour les matières des Programmes français et d'immersion française. Une répartition globale en pourcentage est donnée à titre indicatif seulement et représente un changement par rapport au temps total donné en minutes pour les matières obligatoires et facultatives. Pour de plus amples renseignements :  
<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/prog-fr.html>  
(Programme français);  
<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/prog-imm-fr.html>  
(Programme d'immersion française).

## Organisation du programme d'études

### Objectifs du programme d'études

Les objectifs du programme d'études se rapportent aux principaux éléments du programme d'études auxquels s'ajoutent les objectifs d'apprentissage généraux ou intégrés au programme d'études de la matière enseignée.

### Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui indiquent ce que les élèves sont censés savoir et être en mesure d'accomplir à la fin du cours ou à la suite d'une activité d'apprentissage. Ils sont généralement décrits sous forme de connaissances, d'habiletés ou de capacité de compréhension. Les résultats d'apprentissage devraient être axés sur les élèves et énoncer clairement les connaissances, les habiletés et la capacité de compréhension évaluées. À l'intérieur de chaque matière, chaque cours comprend des résultats d'apprentissage généraux et des résultats d'apprentissage spécifiques qui portent sur un aspect particulier de la matière enseignée.

Lors de l'élaboration des résultats d'apprentissage, on a présumé que les cours sont donnés par des experts dans leur domaine et que, de ce fait, la terminologie et le langage employés dans le programme d'études sont propres au domaine de compétence.

## Résultats d'apprentissage généraux

Les **résultats d'apprentissage généraux (RAG)** énoncent globalement ce que les élèves doivent apprendre dans chaque cours. Ils indiquent les grandes catégories de connaissances, d'habiletés et de capacité de compréhension que les élèves sont censés acquérir et être en mesure de démontrer dans une matière ou dans un cours donné.

Tous les résultats d'apprentissage généraux comportent deux chiffres, indiquant l'objectif de la matière enseignée et le résultat d'apprentissage général. Ainsi, le RAG 1.1 est le premier résultat d'apprentissage général de l'objectif 1.

## Résultats d'apprentissage spécifiques

Les **résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)** sont des énoncés qui précisent les connaissances, les habiletés et la capacité de compréhension spécifiques que les élèves sont censés acquérir à la fin d'un cours donné. Certains résultats d'apprentissage seront revus plusieurs fois pendant la durée d'un cours afin de les relier à d'autres résultats d'apprentissage du cours.

Les RAS ne précisent pas les activités d'apprentissage auxquelles devront participer les élèves pour les atteindre. La plupart des cours préconisent des activités d'apprentissage appliqué. Il est recommandé aux enseignants de choisir les activités d'apprentissage qui conviennent le mieux à l'enseignement des RAS, et ce, en fonction de divers facteurs, y compris l'accès aux ressources ou les réalités locales. À la lumière des changements rapides dans le domaine de la

technologie, les enseignants sont encouragés à actualiser leurs activités d'apprentissage pour mieux répondre aux besoins des élèves.

Les RAS ne suivent pas nécessairement une séquence ordonnée. Autrement dit, il est possible de les enseigner dans un ordre différent de celui dans lequel ils sont présentés dans le document.

Tous les résultats d'apprentissage spécifiques sont désignés à l'aide d'une série de chiffres séparés par des points. Ces caractères codent les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques. Ainsi, RAS 1.1.1 indique qu'il s'agit du premier résultat d'apprentissage spécifique qui contribue à atteindre le résultat d'apprentissage général 1.1.

## Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Les résultats d'apprentissage en écologie humaine sont transdisciplinaires de par leur nature et fournissent des occasions uniques et différentes de soutenir et d'améliorer les concepts et les processus liés à d'autres disciplines. Relier le contenu du programme d'écologie humaine à d'autres champs d'application fait ressortir toute sa pertinence en démontrant que des liens significatifs peuvent être établis entre les connaissances acquises dans le cadre des programmes d'études et leurs applications concrètes (tel qu'il est rapporté à l'Annexe 1).

## Résultats d'apprentissage liés à la sécurité

Les écoles doivent proposer, dans un environnement sécuritaire, des activités liées à l'écologie humaine qui sont enrichissantes sur le plan éducatif. Ces activités doivent également présenter un intérêt dans la vie des élèves en vue d'une future carrière. Ces objectifs souhaités ne peuvent être atteints qu'au moyen d'un effort collectif regroupant toutes les personnes qui établissent et administrent les politiques scolaires, conçoivent et maintiennent l'environnement d'apprentissage, planifient et donnent les cours tels que l'écologie humaine et choisissent et préparent le matériel scolaire.

Les enseignants d'écologie humaine doivent faire en sorte que la sécurité demeure la priorité des élèves. Les résultats d'apprentissage spécifiques liés à la sécurité sont explicitement énoncés dans chaque cours, cependant, la sécurité doit être intégrée à toutes les étapes des cours et doit être renforcée continuellement. Étant donné l'importance de la formation en matière de sécurité, les membres de l'équipe d'élaboration ont déterminé que, à quelques exceptions près, les enseignants devraient enseigner et évaluer l'aspect sécuritaire dans chaque cours de leur matière. Ainsi, les RAS liés à la sécurité se répètent dans les deux matières.

L'objectif de la partie de ce document portant sur la sécurité liée à l'écologie humaine, 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année (Annexe 2), est de rassembler toute l'information requise par les directions d'école, les planificateurs, les enseignants et le personnel de soutien pour les aider à prendre des décisions éclairées en matière de sécurité. Le document recense des domaines de décision ou d'action à différents niveaux. Il favorise la

planification et l'action en donnant des renseignements sur les lois et les normes en matière de sécurité et les risques pour la sécurité, ainsi que des exemples de marche à suivre pour éliminer ou minimiser les risques.

L'importance du rôle des enseignants et des directions d'école par rapport aux mesures de sécurité et aux répercussions possibles

Les directeurs d'école et les enseignants doivent être au courant des dispositions de la *Loi sur les écoles publiques* portant sur les accidents, les blessures, la responsabilité et la négligence ainsi que connaître le *Guide administratif pour les écoles du Manitoba : Négligence et responsabilité*, publié par Éducation et Formation Manitoba à l'adresse [http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/docs/administration\\_scolaire.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/docs/administration_scolaire.pdf).





Programme d'études

Cadre des résultats d'apprentissage  
VÊTEMENTS ET TEXTILES

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année



## VÊTEMENTS ET TEXTILES (5<sup>e</sup> À LA 8<sup>e</sup> ANNÉE)

Les élèves de chaque niveau doivent acquérir une connaissance conceptuelle de base et un ensemble d’habiletés. Dans certains cas, les résultats d’apprentissage sont similaires pour les quatre niveaux. Dans d’autres cas, les élèves de chaque niveau doivent s’appuyer sur les connaissances déjà acquises pour progresser vers l’acquisition de connaissances conceptuelles de plus en plus complexes.

Les résultats d’apprentissage marqués d’un astérisque (\*) ont été repris du *Curriculum de l’Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, Sciences humaines et sociales*, en vertu d’une entente de reproduction non commerciale.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 1 :</b> Démontrer sa compréhension des normes de sécurité et d’hygiène au travail.			
<b>RAG 1.1 :</b> Démontrer des pratiques de manipulation hygiéniques appropriées.			
5.1.1.1 Identifier et maintenir un environnement de travail propre.	6.1.1.1 →	7.1.1.1 →	8.1.1.1 →
<b>RAG 1.2 :</b> Établir et maintenir un environnement de travail sécuritaire.			
5.1.2.1 Identifier et démontrer un comportement sécuritaire dans l’aire de travail.	6.1.2.1 →	7.1.2.1 →	8.1.2.1 →
5.1.2.2 Identifier et démontrer sa capacité à préparer, à manipuler et à utiliser les outils, l’équipement, les appareils, les fournitures et les produits chimiques en toute sécurité.	6.1.2.2 →	7.1.2.2 →	8.1.2.2 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 1</b> : Démontrer sa compréhension des normes de sécurité et d'hygiène au travail. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 1.2</b> : Établir et maintenir un environnement de travail sécuritaire. <i>(suite)</i>			
5.1.2.3 Identifier et décrire des mesures de sécurité pour prévenir les situations dangereuses (p. ex., trouver des façons de prévenir les accidents; minimiser les risques d'accident).	6.1.2.3 →	7.1.2.3 →	8.1.2.3 →
5.1.2.4 Identifier et savoir décrire la bonne façon de réagir aux accidents courants (p. ex., connaître les règles de sécurité, établir un plan d'action selon qu'il s'agisse d'un accident mineur ou majeur, et apporter les soins appropriés en cas d'accidents mineurs tels que coupures, brûlures, piqûres d'aiguille; savoir où se trouve et comment utiliser la trousse de premiers soins et le dispositif de sécurité-incendie).	6.1.2.4 →	7.1.2.4 →	8.1.2.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 1 :</b> Démontrer sa compréhension des normes de sécurité et d'hygiène au travail. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 1.3 :</b> Démontrer des pratiques de manipulation sécuritaires et hygiéniques.			
5.1.3.1 Démontrer sa capacité d'utiliser de façon responsable des médiums du textile (p. ex., teintures et colorants) et des techniques d'impression des tissus (p. ex., transferts sur tissu).	6.1.3.1 →	7.1.3.1 →	8.1.3.1 →
<b>Objectif 2 :</b> Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être.			
<b>RAG 2.1 :</b> Améliorer sa compréhension de la relation entre les vêtements et les textiles et le corps humain.			
5.2.1.1 Identifier la terminologie de base associée aux textiles (p. ex., fibres, fils, tissu).	6.2.1.1 →	7.2.1.1 →	8.2.1.1 →
5.2.1.2 Énumérer les différentes provenances des fibres (p. ex., origine végétale, animale, minérale et chimique).	6.2.1.2 →	7.2.1.2 →	8.2.1.2 →
5.2.1.3 Différencier les fibres naturelles des fibres synthétiques.	6.2.1.3 →	7.2.1.3 Classer les vêtements portés par les adolescents en fonction de leurs fibres (naturelles, synthétiques ou mélange des deux).	8.2.1.3 →
5.2.1.4 Décrire des procédés de fabrication des tissus (p. ex., tissage, tricotage, et feutrage).	6.2.1.4 →	7.2.1.4 Identifier les procédés de fabrication des tissus en fonction de leur usage.	8.2.1.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.1</b> : Améliorer sa compréhension de la relation entre les vêtements et les textiles et le corps humain. <i>(suite)</i>			
		7.2.1.5 Identifier l'effet des fibres sur les tissus (p. ex., le coton est absorbant, la laine est chaude, le polyester est résistant et infroissable, etc.).	8.2.1.5 —>
		7.2.1.6 Décrire une variété de finitions et teintures de tissus ainsi que leur effet sur les produits textiles (p. ex., capacité d'éloigner l'humidité, inflammabilité, infroissabilité, fibres ou fils teints, etc.).	8.2.1.6 —>
		7.2.1.7 Expliquer comment certains tissus et fibres affectent le bien-être physique (p. ex., la flanelle peut être irritante, la laine peut être piquante, le latex peut causer des allergies, les bas de laine gardent les pieds au chaud, etc.).	8.2.1.7 —>
		7.2.1.8 Décrire l'usage des tissus (p. ex., vêtements de travail et de sports, tenue d'affaires et de loisirs, tenue décontractée, vêtements de sport éloignant l'humidité, tissus à tissage serré pour les lits, etc.).	8.2.1.8 —>

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.2** : Lire et comprendre les étiquettes.

5.2.2.1 Considérer les étiquettes comme une source d'information (p. ex., étiquettes sur les vêtements, étiquettes mobiles, logos, etc.).	6.2.2.1 Identifier les éléments clés des étiquettes (p. ex., entretien, type de fibres, pays d'origine, grandeur, etc.).	7.2.2.1 Analyser chaque élément d'une étiquette pour obtenir des renseignements précis ou comparer des produits textiles (p. ex., examen du type de fibre pour y déceler la présence d'allergènes; entretien de l'article tel que lavage ou nettoyage à sec; pays d'origine pour voir les liens internationaux; systèmes de grandeurs qui varient d'un pays à l'autre).	8.2.2.1 →
		7.2.2.2 Interpréter les différents symboles d'entretien.	8.2.2.2 Mettre en pratique les connaissances acquises sur les symboles d'entretien avec différents produits textiles.
		7.2.2.3 Créer une étiquette, une étiquette mobile ou un logo pour un projet textile.	8.2.2.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.2</b> : Lire et comprendre les étiquettes.			
		7.2.2.4 Décrire des méthodes d'entretien des vêtements, y compris des méthodes respectueuses de l'environnement, afin de maintenir leur apparence et d'augmenter leur durée de vie (p. ex., suivre les consignes d'entretien sur l'étiquette concernant le lavage, le repassage et l'enlèvement des taches; utiliser des détergents et des méthodes pour enlever les taches respectueux de l'environnement).*	8.2.2.4 →
<b>RAG 2.3</b> : Comprendre les influences sur le choix des vêtements et des textiles.			
5.2.3.1 Décrire la différence entre le besoin et le désir pour le choix des vêtements et des textiles.	6.2.3.1 Identifier les vêtements et les textiles courants qui comblent un besoin ou un désir.	7.2.3.1 Identifier les vêtements et les textiles courants d'un adolescent qui comblent un besoin ou un désir.	8.2.3.1 →



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.3** : Comprendre les influences sur le choix des vêtements et des textiles.

5.2.3.2 Décrire les facteurs ayant une influence sur le choix des vêtements et des textiles des gens (p. ex., codes vestimentaires, famille, pairs, médias, type de fibre, confort du vêtement, facteurs culturels, émotifs, environnementaux, religieux, sociaux, éthiques, économiques).	6.2.3.2 Identifier les facteurs ayant une influence sur le choix des vêtements et des textiles d'une personne.	7.2.3.2 Identifier les facteurs ayant une influence sur le choix des vêtements et des textiles courants d'un adolescent.	8.2.3.2 Analyser les facteurs ayant une influence sur le choix personnel des vêtements et des textiles et y réfléchir.
5.2.3.3 Décrire les méthodes utilisées par différents médias pour promouvoir l'achat de vêtements et de textiles (p. ex., circulaires, magazines, panneaux d'affichage, radio, télévision, Internet, médias sociaux).	6.2.3.3 →	7.2.3.3 Décrire comment différents médias influencent le choix des vêtements et des textiles courants d'un adolescent (p. ex., stratégies de marketing).	8.2.3.3 Évaluer comment différents médias influencent le choix personnel de vêtements et de textiles.
		7.2.3.4 Décrire comment les vêtements et les textiles combent des besoins physiques et socioémotifs (p. ex., vêtements de protection, confort, vêtements de sport, vêtements procurant un statut, appartenance à un groupe, etc.).	8.2.3.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.3</b> : Comprendre les influences sur le choix des vêtements et des textiles. <i>(suite)</i>			
		7.2.3.5 Expliquer comment différents éléments influencent le choix des vêtements et des textiles (p. ex., connaissances, climat, habiletés, équipement et finances).	8.2.3.5 →
		7.2.3.6 Identifier les tendances et les modes actuelles dans les vêtements et les textiles.	8.2.3.6 Déterminer les influences derrière les tendances et les modes actuelles dans les vêtements et les textiles.
		7.2.3.7 Énumérer des façons dont les médias manipulent et déforment les images et les messages associés aux vêtements et aux textiles (p. ex., manipulation numérique).	8.2.3.7 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

**RAG 2.3** : Comprendre les influences sur le choix des vêtements et des textiles. *(suite)*

8.2.3.8 Décrire des stratégies favorisant le maintien d'une image corporelle positive et d'une bonne attitude à l'égard des vêtements et des textiles (p. ex., analyser d'un œil critique les messages des médias, s'informer sur les tendances, se parler de façon positive, établir des priorités, participer à différentes activités, parler avec les autres).

8.2.3.9 Analyser les comportements d'achat (p. ex., formats du commerce, qualité, échange de vêtements, magasins d'aubaines).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 3** : Démontrer sa compréhension des relations humaines.

**RAG 3.1** : Examiner les relations humaines par rapport aux vêtements et aux textiles.

5.3.1.1 Identifier les tendances actuelles dans les vêtements et les textiles.	6.3.1.1 Identifier les tendances actuelles dans les vêtements et les textiles des adolescents.	7.3.1.1 Décrire les tendances dans les vêtements et les textiles à l'échelle locale, régionale et mondiale.	8.3.1.1 →
5.3.1.2 Identifier l'importance des vêtements et des textiles dans la société (p. ex., codes vestimentaires, rôles, communication non verbale, premières impressions).	6.3.1.2 →	7.3.1.2 Expliquer l'importance des vêtements et des textiles dans le milieu social d'un adolescent.	8.3.1.2 Expliquer l'importance des vêtements et des textiles dans la société sur le plan personnel et mondial.
5.3.1.3 Décrire le rôle joué par les vêtements et les textiles pour reconnaître et comprendre des personnes de cultures semblables et différentes.	6.3.1.3 Identifier les façons dont les vêtements et les textiles nous aident à comprendre des personnes de cultures semblables et différentes.	7.3.1.3 Évaluer les façons dont les adolescents peuvent utiliser les vêtements et les textiles pour se lier à d'autres adolescents de cultures semblables et différentes (p. ex., comprendre pourquoi certains s'habillent différemment).	8.3.1.3 →
5.3.1.4 Énumérer et décrire les origines culturelles des vêtements et des textiles au Manitoba (p. ex., influence de la colonisation et assimilation).	6.3.1.4 →	7.3.1.4 Énumérer et décrire les origines culturelles des vêtements et des textiles.	8.3.1.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 3** : Démontrer sa compréhension des relations humaines. *(suite)*

**RAG 3.1** : Examiner les relations humaines par rapport aux vêtements et aux textiles. *(suite)*

5.3.1.5 Identifier et explorer le symbolisme culturel lié aux vêtements et aux textiles (p. ex., motifs et modèles).	6.3.1.5 →	7.3.1.5 →	8.3.1.5 →
5.3.1.6 Identifier et expliquer l'usage des vêtements traditionnels (p. ex., fêtes, cérémonies, compétitions).	6.3.1.6 →	7.3.1.6 →	8.3.1.6 →
		7.3.1.7 Identifier et expliquer des perspectives locales, régionales et mondiales à l'égard des vêtements et des textiles (p. ex., niveaux de pudeur, acceptation).	8.3.1.7 →

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques.

**RAG 4.1** : Démontrer ses habiletés en numérotation et en littérature par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation de l'équipement et des outils.

5.4.1.1 Identifier l'équipement et les outils ainsi que leurs fonctions pour différents projets (p. ex., outils de coupe, épingles, aiguilles, ruban de mesure, fer à repasser).	6.4.1.1 →	7.4.1.1 Choisir l'équipement et les outils nécessaires à un projet.	8.4.1.1 Étudier l'équipement et les outils afin de choisir les plus appropriés pour un projet (p. ex., choix entre des ciseaux et un couteau rotatif).
--	-----------	---	--

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 4</b> : Démontrer des habiletés techniques et pratiques.			
<b>RAG 4.1</b> : Démontrer ses habiletés en numérotation et en littérature par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation de l'équipement et des outils.			
5.4.1.2 Identifier les graduations sur différents instruments de mesure (p. ex., ruban de mesure ou jauge).	6.4.1.2 Identifier et utiliser les instruments de mesure qui conviennent à la tâche.	7.4.1.2 →	8.4.1.2 →
5.4.1.3 Énumérer les abréviations des mesures métriques et impériales sur les outils de base.	6.4.1.3 Énumérer les abréviations des mesures métriques et impériales sur différents instruments de mesure.	7.4.1.3 →	8.4.1.3 →
5.4.1.4 Nommer des réglages de chaleur (p. ex., pour le repassage et le pressage).	6.4.1.4 →	7.4.1.4 Associer les réglages de chaleur qui conviennent aux matériaux du projet.	8.4.1.4 →
5.4.1.5 Énumérer les principales parties d'une machine à coudre (p. ex. (volant, plaque à aiguilles).	6.4.1.5 Identifier les principales parties de la machine à coudre et décrire leurs fonctions.	7.4.1.5 →	8.4.1.5 →
	6.4.1.6 Démontrer l'utilisation appropriée de la machine à coudre.	7.4.1.6 →	8.4.1.6 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 4</b> : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 4.1</b> : Démontrer ses habiletés en numérotie et en littératie par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation de l'équipement et des outils. <i>(suite)</i>			
		7.4.1.7 Identifier et décrire les parties principales des machines spécialisées et leurs fonctions.	8.4.1.7 →
		7.4.1.8 Démontrer l'utilisation appropriée de la machine (p. ex., surjeteuse, machines à broder, machines assistées par ordinateur).	8.4.1.8 →
<b>**RAG 4.2</b> : Démontrer ses habiletés en numérotie et en littératie par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation des patrons et des fournitures.			
5.4.2.1 Identifier la terminologie de base associée aux textiles en faisant un patron ou un projet.	6.4.2.1 →	7.4.2.1 →	8.4.2.1 →
5.4.2.2 Identifier les unités de mesure (p. ex., centimètres et pouces).	6.4.2.2 Additionner et soustraire différentes unités de mesure métriques et au besoin différentes unités de mesures impériales.	7.4.2.2 Mettre en pratique les concepts de la multiplication et de la division en faisant un patron ou un projet.	8.4.2.2 →
5.4.2.3 Identifier les unités de mesure métriques et impériales en faisant un patron ou un projet.	6.4.2.3 →	7.4.2.3 Identifier et utiliser les unités de mesure métriques et impériales en faisant un patron ou un projet.	8.4.2.3 →
5.4.2.4 Identifier les symboles de base d'un patron (p. ex., encoches, sens du tissu, plis).	6.4.2.4 →	7.4.2.4 Démontrer l'utilisation des symboles de base d'un patron.	8.4.2.4 →

\*\* Le système de mesures impériales est nouveau pour l'élève, car il n'est abordé que dans le programme d'études des mathématiques de 10<sup>e</sup> année. Additionner et soustraire des fractions sont des notions nouvelles pour l'élève, car elles ne sont abordées que dans le programme d'études des mathématiques de 7<sup>e</sup> année.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 4</b> : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. <i>(suite)</i>			
<b>**RAG 4.2</b> : Démontrer ses habiletés en numératie et en littératie par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation des patrons et des fournitures. <i>(suite)</i>			
5.4.2.5 Démontrer les étapes de base avant la confection du projet (p. ex., préparer le tissu, étaler les pièces du patron, épingler, marquer, tailler).	6.4.2.5 →	7.4.2.5 →	8.4.2.5 →
5.4.2.6 Identifier et démontrer les techniques de coupe nécessaires au projet (p. ex., coupe aux ciseaux, au couteau rotatif, amincissage des coutures).	6.4.2.6 →	7.4.2.6 Choisir et démontrer les techniques de coupe nécessaires au projet.	8.4.2.6 →
		7.4.2.7 Démontrer les techniques appropriées pour prendre des mesures exactes afin d'obtenir les résultats escomptés.	8.4.2.7 →
		7.4.2.8 Démontrer une aptitude à rechercher et à utiliser différentes sources pour les patrons (p. ex., diffusion en direct, médias sociaux, imprimés).	8.4.2.8 →
		7.4.2.9 Comprendre les informations liées au projet (p. ex., pochettes de patron, applications, sites Web).	8.4.2.9 →

\*\* Le système de mesures impériales est nouveau pour l'élève, car il n'est abordé que dans le programme d'études des mathématiques de 10<sup>e</sup> année. Additionner et soustraire des fractions sont des notions nouvelles pour l'élève, car elles ne sont abordées que dans le programme d'études des mathématiques de 7<sup>e</sup> année.



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 4</b> : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 4.3</b> : Démontrer ses habiletés en numérotation et en littérature par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation des principes base de la confection.			
5.4.3.1 Identifier le vocabulaire de base associé à la confection nécessaire au projet (p. ex., termes, techniques, réglages de température).	6.4.3.1 →	7.4.3.1 Utiliser le vocabulaire approprié associé à la confection pour bien communiquer et comprendre le projet.	8.4.3.1 →
5.4.3.2 Interpréter et mettre en pratique des instructions de confection (p. ex., en utilisant un texte ou des images).	6.4.3.2 →	7.4.3.2 →	8.4.3.2 →
5.4.3.3 Identifier et démontrer les techniques d'assortiment et d'épinglage nécessaires à l'assemblage du projet.	6.4.3.3 →	7.4.3.3 →	8.4.3.3 →
5.4.3.4 Démontrer des techniques de base en confection à la main ou à la machine s'appliquant au projet (p. ex., coutures simples et de pratique, finitions de couture, repassage et pressage).	6.4.3.4 →	7.4.3.4 →	8.4.3.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 4</b> : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 4.3</b> : Démontrer ses habiletés en numérotation et en littérature par rapport aux vêtements et aux textiles lors de l'utilisation des principes base de la confection. <i>(suite)</i>			
5.4.3.5 Produire des projets en utilisant des techniques de couture à la main ou à la machine (p. ex., un projet unidimensionnel comme un signet avec un bouton).	6.4.3.5 Produire des projets en utilisant des techniques de couture à la main ou à la machine (p. ex., un projet bidimensionnel comme un oreiller ou des animaux en peluche).	7.4.3.5 Produire des projets en utilisant des techniques de couture à la main ou à la machine (p. ex., un projet en trois dimensions comme un vêtement ou un accessoire).	8.4.3.5 →
5.4.3.6 Démontrer des techniques de base s'appliquant au projet une fois la confection terminée (p. ex., rasage des coutures, pressage, présentation d'un produit final propre).	6.4.3.6 →	7.4.3.6 →	8.4.3.6 →
		7.4.3.7 Démontrer sa capacité à réparer et à modifier des vêtements ou des accessoires personnels (p. ex., poser un appliqué ou une pièce, remplacer un bouton, modifier un ourlet, réparer une couture).	8.4.3.7 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 5** : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information.

**RAG 5.1** : Démontrer sa bonne connaissance des avancées technologiques et des tendances dans l'industrie du vêtement et du textile.

8.5.1.1 Décrire l'histoire et l'évolution des vêtements (p. ex., textiles électroniques et intelligents).

8.5.1.2 Identifier les tendances qui animent l'industrie du vêtement et du textile (p. ex. médical, militaire, spatial, sportif et implants électroniques).

8.5.1.3 Reconnaître que la technologie est une façon de résoudre des problèmes liés aux besoins des humains (p. ex., vêtements thermiques).

8.5.1.4 Donner des exemples de technologies du passé dans l'industrie du vêtement et du textile et décrire comment elles ont évolué.

8.5.1.5 Décrire des effets positifs et négatifs des travaux scientifiques et technologiques liés aux vêtements et aux textiles (*entre autres les effets sur soi, la société, l'environnement et l'économie*).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 5</b> : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 5.1</b> : Démontrer sa bonne connaissance des avancées technologiques et des tendances dans l'industrie du vêtement et du textile. <i>(suite)</i>			
			<p>8.5.1.6 Discuter des répercussions des initiatives, travaux scientifiques et technologiques liés aux vêtements et aux textiles sur la société, l'environnement et l'économie (<i>entre autres, répercussions locales et mondiales</i>).</p> <p>8.5.1.7 Rechercher des occasions de concevoir et de créer des vêtements à l'aide de technologies de pointe (p. ex., textiles intelligents, technologie intégrée à un projet textile, modifications du design pour loger une technologie comme coudre des glissières pour du câblage technologique).</p>
<b>RAG 5.2</b> : Démontrer sa bonne connaissance du design dans l'industrie du vêtement et du textile.			
5.5.2.1 Identifier les éléments de base du design ayant une influence sur un projet (p. ex., couleur et texture).	6.5.2.1 →	7.5.2.1 →	8.5.2.1 Utiliser les éléments de base du design ayant une influence sur un projet (p. ex., couleur, texture, ligne et forme).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 5 :</b> Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 5.2 :</b> Démontrer sa bonne connaissance du design dans l'industrie du vêtement et du textile.			
5.5.2.2 Décrire des vêtements ou des textiles intégrant des techniques de l'art des étoffes et mettre en pratique ces techniques (p. ex., batik, teinture, broderie, appliqué, perlage).	6.5.2.2 →	7.5.2.2 →	8.5.2.2 →
			8.5.2.3 Rechercher comment les techniques de l'art des étoffes évoluent (p. ex., médias numériques, sciences, électronique).
<b>RAG 5.3 :</b> Démontrer sa bonne connaissance des innovations et des technologies de l'information dans l'industrie du vêtement et du textile.			
			8.5.3.1 Faire une recherche des innovations et de leur influence sur les vêtements et les textiles et leur design (p. ex., modification de vêtements pour les adapter à des appareils).
			8.5.3.2 Faire une recherche sur les technologies actuelles par rapport à l'équipement ou à des appareils numériques (p. ex., imprimante 3-D).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<p><b>Objectif 5 :</b> Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information. <i>(suite)</i></p> <p><b>RAG 5.3 :</b> Démontrer sa bonne connaissance des innovations et des technologies de l'information dans l'industrie du vêtement et du textile.</p>			
			8.5.3.3 Faire une recherche des technologies de l'information actuelles pour l'usage domestique et industriel (p. ex., applications, appareils intelligents).
<p><b>Objectif 6 :</b> Démontrer sa compréhension du concept de durabilité.</p> <p><b>RAG 6.1 :</b> Explorer les problèmes de sécurité et de disponibilité liées aux vêtements et aux textiles.</p>			
5.6.1.1 Démontrer une connaissance de l'origine des vêtements et des textiles.	6.6.1.1 →	7.6.1.1 Identifier des vêtements et des textiles fabriqués au Canada.	8.6.1.1 Faire une recherche des méthodes de production dans l'industrie du vêtement et du textile.
			8.6.1.2 Identifier les facteurs essentiels au maintien de la sécurité liée aux vêtements et aux textiles (p. ex., disponibilité, accessibilité, suffisance, acceptabilité, durabilité).
			8.6.1.3 Expliquer pourquoi certaines personnes au Canada n'arrivent pas à assurer la sécurité liée aux vêtements et aux textiles (p. ex., manque de ressources ou accès limité).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. (*suite*)

**RAG 6.2** : Explorer les questions de justice sociale et des droits de la personne liées aux vêtements et aux textiles.

5.6.2.1 Décrire des programmes locaux favorisant la sécurité liée aux vêtements et aux textiles (p. ex., programmes éducatifs, banques de vêtements, collectes de vêtements).	6.6.2.1 →	7.6.2.1 →	8.6.2.1 Concevoir un plan d'action favorisant le partage de vêtements et de textiles avec des personnes dans le besoin dans la communauté.
5.6.2.2 Expliquer comment les programmes locaux favorisant la sécurité liée aux vêtements et aux textiles sont conçus et comment ils s'y prennent pour augmenter la sécurité.	6.6.2.2 →	7.6.2.2 →	8.6.2.2 Évaluer ses propres comportements pour savoir s'ils sont respectueux ou non des droits et des sentiments des autres.
5.6.2.3 Rechercher comment accéder et contribuer à des programmes locaux qui favorisent la sécurité liée aux vêtements et aux textiles.	6.6.2.3 →	7.6.2.3 →	8.6.2.3 Identifier comment les vêtements et les textiles sont utilisés pour dominer des gens (p. ex., travail des enfants, inégalité des sexes, valeurs culturelles et croyances).
		7.6.2.4 Décrire des comportements respectueux des droits et des sentiments des autres (p. ex., bénévolat ou appui au libre échange).	8.6.2.4 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 6</b> : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 6.3</b> : Explorer les questions environnementales liées aux vêtements et aux textiles.			
5.6.3.1 Comparer les biens durables par rapport aux articles jetables quant à leur impact sur l'environnement.	6.6.3.1 →	7.6.3.1 →	8.6.3.1 →
5.6.3.2 Identifier des façons de réutiliser des vêtements et des textiles existants (p. ex., transformation, recyclage et revalorisation).	6.6.3.2 →	7.6.3.2 →	8.6.3.2 →
5.6.3.3 Concevoir un projet de transformation de vêtements et de textiles (p. ex., marionnettes chaussettes, denim transformé en sac, jupe ou shorts).	6.6.3.3 →	7.6.3.3 →	8.6.3.3 →
<b>RAG 6.4</b> : Explorer comment prendre des décisions d'achat éclairées et responsables liées aux vêtements et textiles.			
5.6.4.1 Décrire comment devenir un consommateur responsable en achetant des biens de qualité durable.	6.6.4.1 →	7.6.4.1 →	8.6.4.1 →
			8.6.4.2 Décrire comment certains éléments ont un effet sur le choix des vêtements (p. ex., finances, planification de garde-robe, modèle de prise de décision, disponibilité).



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises.			
<b>RAG 7.1</b> : Démontrer des habiletés sociales.			
5.7.1.1 Participer activement de manière positive.	6.7.1.1 →	7.7.1.1 →	8.7.1.1 →
5.7.1.2 Présenter des idées aux autres de manière efficace.	6.7.1.2 →	7.7.1.2 →	8.7.1.2 →
5.7.1.3 Écouter pour comprendre et apprendre.	6.7.1.3 →	7.7.1.3 →	8.7.1.3 →
5.7.1.4 Écouter les autres pour comprendre leurs points de vue.	6.7.1.4 →	7.7.1.4 →	8.7.1.4 →
5.7.1.5 Démontrer une volonté d'apprendre constamment.	6.7.1.5 →	7.7.1.5 →	8.7.1.5 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 7** : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. *(suite)*

**RAG 7.2** : Démontrer des habiletés de prise de décisions.

5.7.2.1 Expliquer les avantages et les inconvénients de certaines approches actuelles pour la prise de décisions.	6.7.2.1 →	7.7.2.1 →	8.7.2.1 →
5.7.2.2 Identifier les étapes du processus décisionnel.	6.7.2.2 →	7.7.2.2 →	8.7.2.2 →
5.7.2.3 Décrire des facteurs ayant un effet sur la prise de décisions.	6.7.2.3 →	7.7.2.3 →	8.7.2.3 →
5.7.2.4 Distinguer la différence entre les faits, les opinions et l'interprétation dans la prise de décisions.	6.7.2.4 →	7.7.2.4 →	8.7.2.4 →
5.7.2.5 Prévoir et analyser les conséquences des décisions.	6.7.2.5 →	7.7.2.5 →	8.7.2.5 →
5.7.2.6 Mettre en pratique des processus décisionnels justes et équitables dans ses interactions avec les autres.	6.7.2.6 →	7.7.2.6 →	8.7.2.6 →
5.7.2.7 Utiliser différentes stratégies pour résoudre des conflits de façon pacifique et équitable en respectant les modes de vie et les croyances des autres.	6.7.2.7 →	7.7.2.7 →	8.7.2.7 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 7.3</b> : Démontrer des habiletés de travail en équipe.			
5.7.3.1 Énumérer et définir les objectifs d'une équipe.	6.7.3.1 →	7.7.3.1 →	8.7.3.1 →
5.7.3.2 Comprendre le rôle des membres d'une équipe.	6.7.3.2 →	7.7.3.2 →	8.7.3.2 →
5.7.3.3 Collaborer avec les autres pour établir et atteindre les objectifs du groupe et s'acquitter des tâches.	6.7.3.3 →	7.7.3.3 →	8.7.3.3 →
5.7.3.4 Comprendre l'apport de chacun dans son groupe.	6.7.3.4 →	7.7.3.4 →	8.7.3.4 →
5.7.3.5 Tenir compte des opinions et de l'apport de tous les membres de l'équipe.	6.7.3.5 →	7.7.3.5 →	8.7.3.5 →
5.7.3.6 Négocier de manière constructive avec les autres pour parvenir à un consensus et résoudre des problèmes.	6.7.3.6 →	7.7.3.6 →	8.7.3.6 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 7.4</b> : Démontrer des habiletés de gestion du temps.			
5.7.4.1 Terminer toutes les tâches à accomplir dans un délai donné.	6.7.4.1 →	7.7.4.1 →	8.7.4.1 →
5.7.4.2 Terminer tous les projets selon les critères établis pour obtenir un produit de qualité.	6.7.4.2 →	7.7.4.2 →	8.7.4.2 →
<b>RAG 7.5</b> : Planifier une carrière liée aux vêtements et aux textiles.			
5.7.5.1 Identifier les habiletés essentielles favorisant l'employabilité dans le monde du travail aujourd'hui.	6.7.5.1 →	7.7.5.1 →	8.7.5.1 →
5.7.5.2 Démontrer une connaissance des métiers et des carrières dans le domaine de la mode et des vêtements (p. ex., marketing, design, commerce au détail, production, technologie, industrie).	6.7.5.2 →	7.7.5.2 →	8.7.5.2 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 7.5</b> : Planifier une carrière liée aux vêtements et aux textiles. <i>(suite)</i>			
5.7.5.3 Démontrer une connaissance des métiers et des carrières dans le domaine des textiles (p. ex., arts, sciences, technologies, industrie).	6.7.5.3 →	7.7.5.3 →	8.7.5.3 →
5.7.5.4 Démontrer une connaissance des possibilités de carrière en écologie humaine.	6.7.5.4 →	7.7.5.4 →	8.7.5.4 →





Programme d'études

Cadre des résultats d'apprentissage  
N O U R R I T U R E   E T   N U T R I T I O N

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année





## NOURRITURE ET NUTRITION (5<sup>e</sup> À LA 8<sup>e</sup> ANNÉE)

Les élèves de chaque niveau doivent acquérir une connaissance théorique de base et un ensemble d’habiletés. Dans certains cas, les résultats d’apprentissage des quatre niveaux sont similaires. Dans d’autres cas, les élèves de chaque niveau doivent s’appuyer sur les connaissances déjà acquises pour progresser vers l’acquisition de connaissances théoriques de plus en plus complexes.

Les résultats d’apprentissage marqués d’un astérisque (\*) ont été repris du *Curriculum de l’Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, Sciences humaines et sociales* en vertu d’une entente de reproduction non commerciale. Les résultats d’apprentissage transdisciplinaires qui se trouvent également dans le programme d’études des sciences de la nature du Manitoba (*Cadre manitobain de résultats d’apprentissage en sciences de la nature 5 à 8*) sont signalés en conséquence.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 1 :** Démontrer sa compréhension des normes de la sécurité et d’hygiène au travail.

**RAG 1.1 :** Démontrer des pratiques d’hygiène appropriées.

5.1.1.1 Identifier et démontrer des pratiques d’hygiène personnelle (p. ex., se laver les mains, s’attacher les cheveux, porter des vêtements appropriés).	6.1.1.1 →	7.1.1.1 →	8.1.1.1 →
5.1.1.2 Identifier et maintenir une cuisine propre (p. ex., respecter les normes d’hygiène au travail culinaire établies – lavage et séchage de la vaisselle, nettoyage de l’espace de travail).	6.1.1.2 →	7.1.1.2 →	8.1.1.2 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 1</b> : Démontrer sa compréhension des normes de la sécurité et d'hygiène au travail. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 1.2</b> : Établir et maintenir un environnement de travail sécuritaire.			
5.1.2.1 Identifier et démontrer un comportement sécuritaire dans le milieu de travail.	6.1.2.1 →	7.1.2.1 →	8.1.2.1 →
5.1.2.2 Identifier et démontrer la bonne façon de préparer, manipuler et utiliser les outils, l'équipement, les appareils et les produits chimiques en toute sécurité dans une cuisine.	6.1.2.2 →	7.1.2.2 →	8.1.2.2 →
5.1.2.3 Identifier, décrire et démontrer des mesures de sécurité pour prévenir les situations dangereuses dans la zone de préparation des aliments (p. ex., trouver des façons de prévenir les accidents; minimiser les risques d'accident).	6.1.2.3 →	7.1.2.3 →	8.1.2.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 1** : Démontrer sa compréhension des normes de la sécurité et d'hygiène au travail. *(suite)*

**RAG 1.2** : Établir et maintenir un environnement de travail sécuritaire. *(suite)*

5.1.2.4 Identifier et connaître la façon appropriée de réagir aux accidents fréquents en cuisine (p. ex., connaître les règles de sécurité, établir un plan d'action selon qu'il s'agisse d'un accident mineur ou majeur et apporter les soins appropriés en cas d'accidents mineurs [coupures, brûlures]; savoir où se trouve et comment utiliser la trousse de premiers soins et le dispositif de sécurité incendie).	6.1.2.4 →	7.1.2.4 →	8.1.2.4 →
---	-----------	-----------	-----------

**RAG 1.3** : Démontrer des pratiques de manipulation des aliments sécuritaires et hygiéniques.

5.1.3.1 Identifier et démontrer des pratiques de manipulation des aliments sécuritaires.	6.1.3.1 →	7.1.3.1 Mettre en pratique des pratiques de manipulation des aliments sécuritaires.	8.1.3.1 →
5.1.3.2 Identifier et démontrer des techniques saines d'entreposage des aliments.	6.1.3.2 →	7.1.3.2 →	8.1.3.2 2 →
		7.1.3.3 Identifier différentes maladies d'origine alimentaire, leurs causes et les moyens de les prévenir.	8.1.3.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être.

**RAG 2.1** : Développer sa compréhension de la relation entre la nourriture et la santé.

5.2.1.1 Définir l'expression <i>élément nutritif</i> .	6.2.1.1 →	7.2.1.1 →	8.2.1.1 →
5.2.1.2 Identifier les six éléments nutritifs essentiels à la santé (c.-à-d. glucides, protéines, matières grasses, vitamines, minéraux, eau)	6.2.1.2 →	7.2.1.2 Énumérer différents éléments nutritifs entrant dans chacune des grandes catégories d'éléments nutritifs (p. ex., plusieurs vitamines, différents minéraux).	8.2.1.2 Classer différents éléments nutritifs en fonction des grandes catégories d'éléments nutritifs auxquelles ils appartiennent (p. ex., le calcium est un minéral).
5.2.1.3 Identifier les éléments nutritifs essentiels qui contribuent à la santé des systèmes de l'organisme (p. ex., relier les éléments nutritifs essentiels à la santé des systèmes digestif, musculaire, squelettique et circulatoire; le calcium favorise le développement des os; les glucides constituent notre principale source d'énergie).	6.2.1.3 Identifier les éléments nutritifs essentiels qui contribuent à la santé des systèmes de l'organisme et reconnaître les sources de nourriture contenant des éléments nutritifs essentiels (p. ex., le lait et ses substituts fournissent du calcium; les fruits et les légumes ainsi que les produits céréaliers fournissent des glucides).	7.2.1.3 Classer diverses sources de nourriture similaires qui influent sur la santé des systèmes de l'organisme d'un adolescent (p. ex., évaluer et classer différents aliments riches en calcium essentiels aux poussées de croissance d'un adolescent; distinguer les glucides simples des glucides complexes et les classer en fonction des besoins énergétiques d'un adolescent et de son niveau d'activité).	8.2.1.3 Établir un plan d'action personnel qui contribue à la santé des systèmes de l'organisme (p. ex., trouver une recette ou un produit alimentaire qui est une excellente source de calcium favorisant la croissance des os d'un adolescent; trouver des aliments provenant des divers groupes alimentaires à prendre avant une activité ou après comme source d'énergie pour récupérer).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.1** : Développer sa compréhension de la relation entre la nourriture et la santé. (*suite*)

5.2.1.4 Identifier les guides alimentaires officiels, qui sont approuvés par le gouvernement (p. ex., guides qui font la promotion de la santé et du bien-être et qui sont aussi des outils de référence en matière d'analyse nutritive, de planification des repas et d'achat de produits alimentaires).	6.2.1.4 →	7.2.1.4 Décrire les avantages d'utiliser les guides alimentaires officiels pour la santé des adolescents en général.	8.2.1.4 Suivre les recommandations des guides alimentaires officiels en les liant à ses objectifs personnels en matière de santé.
5.2.1.5 Identifier les guides alimentaires officiels du Canada ( <i>entre autres, vue d'ensemble et présentation des cultures canadiennes, comme celles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i> ).	6.2.1.5 Identifier les guides alimentaires officiels du Canada et rechercher des guides alimentaires variés provenant d'autres parties du monde.	7.2.1.5 Comparer les guides alimentaires du Canada à des guides alimentaires provenant d'autres parties du monde.	8.2.1.5 Comparer les guides alimentaires du Canada à des guides alimentaires provenant d'autres parties du monde en fonction de la composition de la classe ou des intérêts des élèves (p. ex., s'il y a des élèves coréens dans la classe, comparer le <i>Guide alimentaire canadien</i> avec le guide alimentaire coréen).
5.2.1.6 Identifier et expliquer les messages clés et les recommandations du <i>Guide alimentaire canadien</i> (p. ex., illustrations des aliments, aliments importants, énoncés concernant l'activité physique, etc.).*	6.2.1.6 →	7.2.1.6 →	8.2.1.6 Mettre en pratique les messages clés et les recommandations du <i>Guide alimentaire canadien</i> dans ses choix alimentaires.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

**RAG 2.1** : Développer sa compréhension de la relation entre la nourriture et la santé. *(suite)*

5.2.1.7 Identifier divers aliments dans chaque groupe alimentaire du <i>Guide alimentaire canadien</i> (p. ex., sources de calcium autres que les produits laitiers indiqués dans le groupe Lait et substituts).*	6.2.1.7 →	7.2.1.7 Créer un menu ou un plan de repas personnalisé à partir de divers aliments de chaque groupe du <i>Guide alimentaire canadien</i> .	8.2.1.7 →
5.2.1.8 Identifier des aliments qui constituent des choix plus sains à l'intérieur d'un groupe alimentaire (p. ex., aliments riches en éléments nutritifs).	6.2.1.8 →	7.2.1.8 Analyser ses choix alimentaires personnels en fonction du <i>Guide alimentaire canadien</i> (p. ex., classer ses choix alimentaires en catégories : « rarement », « parfois », « souvent » ou « feu rouge », « feu jaune », « feu vert »).	8.2.1.8 →
5.2.1.9 Identifier les portions recommandées par le <i>Guide alimentaire canadien</i> .*	6.2.1.9 →	7.2.1.9 Analyser sa consommation alimentaire personnelle par rapport à la grosseur des portions recommandées par le <i>Guide alimentaire canadien</i> .	8.2.1.9 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.1** : Développer sa compréhension de la relation entre la nourriture et la santé. (*suite*)

<p>5.2.1.10 Identifier les ingrédients dans une recette ou dans un produit alimentaire faisant partie du <i>Guide alimentaire canadien</i>.</p>	<p>6.2.1.10 Associer les ingrédients d'une recette à leur groupe alimentaire et identifier les ingrédients à « consommer avec modération ».</p>	<p>7.2.1.10 Utiliser le <i>Guide alimentaire canadien</i> pour choisir des ingrédients sains dans la préparation de recettes ou pour évaluer le caractère sain ou non d'une recette (p. ex., évaluer et classer divers ingrédients similaires pour déterminer s'ils appartiennent ou non à un groupe alimentaire).</p>	<p>8.2.1.10 Consulter le <i>Guide alimentaire canadien</i> pour y trouver des conseils sur les avantages pour la santé de préparer des recettes à partir d'ingrédients bruts (p. ex., utiliser le <i>Guide alimentaire canadien</i> pour comparer des aliments prêts à manger à des préparations maison).</p>
		<p>7.2.1.11 Examiner comment le <i>Guide alimentaire canadien</i> peut être adapté à des besoins nutritionnels ou à des styles de vie particuliers (p. ex., discuter des choix du <i>Guide alimentaire canadien</i> pouvant combler les besoins énergétiques d'un athlète; discuter de la nutrition sportive et des régimes végétariens.)</p>	<p>8.2.1.11 Créer un menu ou un plan de repas personnalisé adapté à des besoins nutritionnels ou à des styles de vie particuliers à l'aide du <i>Guide alimentaire canadien</i> (p. ex., concevoir un menu ou un plan de repas pour des athlètes ou des végétariens).</p>
			<p>8.2.1.12 Établir un plan d'action personnel qui comporte des choix alimentaires sains et utiliser des stratégies de résolution de problèmes pour maintenir ou améliorer son alimentation personnelle afin d'avoir un corps en santé.</p>

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.2</b> : Lire et comprendre l'étiquetage des produits alimentaires pour le maintien de la santé et du bien-être.			
5.2.2.1 Identifier les étiquettes des produits alimentaires comme une source d'information.	6.2.2.1 Énumérer les éléments clés des étiquettes des produits alimentaires (p. ex., données nutritionnelles, liste d'ingrédients, allégations nutritionnelles).	7.2.2.1 Expliquer comment chaque élément de l'étiquette d'un produit alimentaire permet d'obtenir des renseignements précis sur ce produit ou de comparer des produits alimentaires (p. ex., examen de la liste d'ingrédients pour y déceler la présence d'allergènes, des données nutritionnelles pour comparer les pourcentages d'apport quotidien recommandés, des allégations nutritionnelles pour obtenir des renseignements rapidement).	8.2.2.1 Utiliser les éléments des étiquettes pour obtenir des renseignements sur un produit alimentaire, déterminer et comparer la valeur nutritive d'un aliment ou combler des besoins nutritionnels particuliers (p. ex., comparer des produits en fonction de leur contenu en matières grasses, en sodium, en sucre et en fibres; relever tout agent de conservation et additif; procéder à des substitutions appropriées dans les recettes).
5.2.2.2 Identifier et définir les allergies, les intolérances et les sensibilités alimentaires.	6.2.2.2 Comparer et différencier les allergies, les intolérances et les sensibilités alimentaires; décrire leurs divers effets ou réactions sur le corps; détruire les mythes courants à propos des allergies, des intolérances et des sensibilités alimentaires.	7.2.2.2 Rappeler les mythes courants à propos des allergies, des intolérances et des sensibilités alimentaires, et savoir quels sont les choix alimentaires appropriés en réponse à différentes allergies, intolérances et sensibilités alimentaires pour le maintien de la santé d'un adolescent.	8.2.2.2 Élaborer un menu et des plans de repas appropriés adaptés à différentes allergies, intolérances et sensibilités alimentaires pour le maintien de la santé d'un adolescent.



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.2** : Lire et comprendre l'étiquetage des produits alimentaires pour le maintien de la santé et du bien-être. (*suite*)

	6.2.2.3 Analyser des étiquettes de produits alimentaires afin de choisir ceux qui favorisent la santé et le bien-être.	7.2.2.3 Analyser des étiquettes de produits alimentaires afin de choisir des ingrédients et des produits alimentaires qui comblent le mieux les besoins nutritionnels d'un adolescent.	8.2.2.3 Analyser des étiquettes de produits alimentaires afin de choisir les ingrédients et les produits alimentaires qui comblent le mieux ses propres besoins nutritionnels.
		7.2.2.4 Mettre en pratique sa capacité à lire et à comprendre les étiquettes pour confirmer ou rejeter les allégations santé d'un produit alimentaire.	8.2.2.4 →

**RAG 2.3** : Développer sa compréhension des influences sur les choix alimentaires.

5.2.3.1. Décrire la différence entre la nécessité et le désir pour les choix alimentaires.	6.2.3.1 Identifier les aliments courants qui comblent un besoin ou un désir.	7.2.3.1 Classer les aliments courants d'un adolescent qui comblent un besoin ou un désir.	8.2.3.1 Analyser les facteurs ayant une influence sur ses choix alimentaires personnels en tant que besoin ou désir.
5.2.3.2 Identifier les facteurs ayant une influence sur les choix alimentaires des gens (p. ex., facteurs nutritionnels, culturels, émotifs, environnementaux, religieux, sociaux, éthiques, économiques).*	6.2.3.2 →	7.2.3.2 Décrire les facteurs ayant une influence sur les choix alimentaires courants d'un adolescent.	8.2.3.2 Évaluer les facteurs ayant une influence sur ses choix alimentaires personnels.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.3</b> : Développer sa compréhension des influences sur les choix alimentaires. <i>(suite)</i>			
5.2.3.3 Décrire les influences de la colonisation sur les choix alimentaires courants et traditionnels (p. ex., beaucoup d'aliments consommés aujourd'hui ne viennent pas de l'Amérique du Nord, mais sont issus de la colonisation britannique et française).	6.2.3.3 →	7.2.3.3 →	8.2.3.3 →
5.2.3.4 Décrire les méthodes utilisées par différents médias (p. ex., circulaires, revues, panneaux d'affichage, radio, télévision, Internet, médias sociaux) pour promouvoir la consommation de divers aliments (p. ex., fruits et légumes frais, aliments santé, aliments prêts à manger, boissons énergisantes, repas de restaurant).*	6.2.3.4 Identifier comment différents médias sont utilisés pour promouvoir la consommation de divers aliments.	7.2.3.4 Décrire comment différents médias influencent les choix alimentaires actuels d'un adolescent (p. ex., stratégies de marketing).	8.2.3.4 Évaluer comment différents médias influencent ses choix alimentaires personnels.
5.2.3.5 Décrire comment les gens s'informent à propos de la nourriture et des produits alimentaires (p. ex., ils tirent leur information nutritionnelle des médias, des médias sociaux, etc.).	6.2.3.5 →	7.2.3.5 →	8.2.3.5 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.3** : Développer sa compréhension des influences sur les choix alimentaires. (*suite*)

7.2.3.6 Expliquer comment les aliments comblent des besoins physiques et socioémotifs (p. ex., pairs, famille).

7.2.3.7 Identifier la façon dont différents éléments influencent les choix alimentaires (p. ex., connaissances, temps, habiletés, équipement et finances) et décrire leurs effets sur l'environnement.

7.2.3.8 Comparer les allégations santé de produits alimentaires présentées dans les médias et évaluer si elles sont vraies ou fausses (p. ex., détruire des mythes; évaluer si un ou des aliments sont vraiment bons pour le corps et la santé; étudier les superaliments, les aliments miracles et les aliments critiqués).

7.2.3.9 Décrire les tendances actuelles en nutrition ou dans les choix alimentaires et déterminer le ou les besoins comblés par ces tendances.

8.2.3.6 Évaluer comment les aliments comblent ses propres besoins physiques et socioémotifs.

8.2.3.7 Identifier la façon dont certains éléments influencent ses choix alimentaires personnels et décrire leurs effets sur l'environnement.

8.2.3.8 Analyser les allégations santé de produits alimentaires et leurs effets sur ses choix alimentaires personnels.

8.2.3.9 Comparer les tendances actuelles en nutrition ou dans les choix alimentaires au *Guide alimentaire canadien* pour déterminer la validité de ces tendances.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.3</b> : Développer sa compréhension des influences sur les choix alimentaires. <i>(suite)</i>			
		7.2.3.10 Décrire des façons dont les médias manipulent et déforment les images et les messages associés à la nourriture et à la nutrition (p. ex., manipulation numérique; allégations nutritionnelles).	8.2.3.10 —→
		7.2.3.11 Énumérer des sources de référence et d'information nutritionnelle fiables et valides (p. ex., <i>Guide alimentaire canadien</i> , Les diététistes du Canada, universités, etc.).	8.2.3.11 Comparer la validité et la fiabilité de diverses ressources en nutrition (p. ex., revues, sites Internet, médias sociaux, professionnels de la santé).
			8.2.3.12 Décrire des stratégies favorisant le maintien d'une image corporelle positive et une bonne attitude à l'égard de la nourriture (p. ex., analyser d'un oeil critique les messages des médias, s'informer sur les tendances, se parler de façon positive, établir des priorités, participer à différentes activités, parler avec les autres).*

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.4** : Reconnaître la relation entre les besoins et les styles de vie.

5.2.4.1 Identifier les facteurs généraux qui ont un effet sur les besoins énergétiques (p. ex., âge, ossature et grandeur, sexe, niveau d'activité, besoins liés à un régime ou à la santé, croissance et développement, entretien, réparation).	6.2.4.1 —→	7.2.4.1 Décrire d'autres facteurs qui ont un effet sur les besoins énergétiques (p. ex., état physique comme une grossesse ou la génétique; conditions médicales et médicaments; choix de styles de vie et niveau d'activité; choix alimentaires, etc.).	8.2.4.1 Expliquer les facteurs qui ont un effet sur les besoins énergétiques d'un adolescent en pleine croissance.
5.2.4.2 Identifier l'effet des choix alimentaires sur le bilan énergétique (p. ex., l'énergie créée par la consommation par rapport à l'énergie dépensée).	6.2.4.2 Identifier et expliquer l'effet des choix alimentaires sur le bilan énergétique.	7.2.4.2 Décrire l'effet des choix alimentaires actuels d'un adolescent sur le bilan énergétique (p. ex., perceptions apportées par les mégaportions, signification du terme « modération »).	8.2.4.2 Évaluer les choix alimentaires à sa disposition pour atteindre et maintenir un bilan énergétique optimal (p. ex., importance du petit déjeuner, choix de collations santé).
5.2.4.3 Identifier les facteurs essentiels au maintien de la santé du corps (p. ex., activité physique quotidienne, régime alimentaire équilibré, hydratation, sommeil suffisant, pratiques d'hygiène appropriées et examens médicaux réguliers).	6.2.4.3 Identifier et expliquer les facteurs essentiels au maintien de la santé du corps.	7.2.4.3 Évaluer les facteurs essentiels au maintien de la santé du corps d'un adolescent.	8.2.4.3 Évaluer ses efforts personnels pour être dans un état de santé physique optimal.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 2</b> : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 2.4</b> : Reconnaître la relation entre les besoins et les styles de vie. <i>(suite)</i>			
5.2.4.4 Identifier les facteurs ayant des répercussions sur les choix et les besoins alimentaires des gens (p. ex., préférences alimentaires, horaires chargés, ressources).*	6.2.4.4 →	7.2.4.4 Décrire les facteurs ayant des répercussions sur les choix et les besoins alimentaires d'un adolescent.	8.2.4.4 Évaluer les facteurs ayant des répercussions sur ses propres choix et besoins alimentaires.
5.2.4.5 Expliquer comment la diversité culturelle peut influencer la planification des menus et des repas (p. ex., cuisine autochtone, asiatique, européenne, nord-américaine, etc.).	6.2.4.5 Décrire des éléments d'un menu ou d'un repas qui sont influencés par différentes cultures.	7.2.4.5 Décrire des éléments culturels d'un menu ou d'un plan de repas qui ont une influence sur les choix alimentaires actuels d'un adolescent.	8.2.4.5 Associer la diversité culturelle à la planification des repas et à des choix alimentaires personnels éclairés.
5.2.4.6 Identifier des éléments d'un menu et d'un plan de repas comportant divers aliments favorisant le maintien de la santé.	6.2.4.6 →	7.2.4.6 En planifiant un menu et un repas, établir un plan d'action personnel qui intègre divers aliments favorisant le maintien de la santé d'un adolescent (p. ex., inclure un concombre au dîner; ajouter des aliments santé aux repas, comme des pois chiches à la salade au chou).	8.2.4.6 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 2** : Démontrer sa compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

**RAG 2.4** : Reconnaître la relation entre les besoins et les styles de vie. (*suite*)

7.2.4.7 Identifier l'influence de l'hérédité sur le maintien de la santé (p. ex., croissance, type corporel, caractéristiques).

7.2.4.8 Identifier comment divers choix de style de vie et facteurs mondiaux et environnementaux peuvent affecter tous les aspects de la santé (p. ex., tabagisme, mauvaise alimentation, inactivité physique, culture d'un potager, chasse, pêche, cueillette de petits fruits, modèles de santé traditionnelle et holistique, influences sociales et culturelles, influences des pairs et des médias).

8.2.4.7 Décrire jusqu'à quel point l'hérédité a une influence sur le maintien de la santé.

8.2.4.8 Décrire comment des choix de style de vie et des facteurs mondiaux et environnementaux actuels et à venir peuvent affecter la santé personnelle.

8.2.4.9 Comparer certaines théories concernant la relation entre les types corporels et la santé (p. ex., différents types corporels peuvent être considérés comme sains).\*

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 3** : Démontrer sa compréhension des relations humaines.

**RAG 3.1** : Examiner les relations humaines par rapport à la nourriture et à la nutrition.

5.3.1.1 Identifier l'importance de la nourriture dans le contexte social.	6.3.1.1 →	7.3.1.1 Expliquer l'importance de la nourriture dans le contexte social d'un adolescent.	8.3.1.1 Expliquer l'importance de la nourriture dans le contexte social personnel et général.
5.3.1.2 Identifier et démontrer les règles d'étiquette à table (p. ex., dresser la table, s'asseoir, repas en groupe, conversations respectueuses, repas avec de nouveaux amis, collègues, patrons, etc.)	6.3.1.2 →	7.3.1.2 →	8.3.1.2 →
5.3.1.3 Identifier les règles d'étiquette à table à l'échelle locale, régionale et mondiale (p. ex., dresser la table, s'asseoir, repas en groupe, conversations respectueuses, bonnes manières à table dans le monde entier).	6.3.1.3 Identifier les règles d'étiquette dans différentes situations à l'échelle locale, régionale et mondiale.	7.3.1.3 Comparer différentes règles d'étiquette à table à l'échelle locale, régionale et mondiale.	8.3.1.3 →
5.3.1.4 Identifier les habitudes alimentaires et tendances courantes en alimentation (p. ex., manger à la course, manger dans l'auto, manger consciemment).	6.3.1.4 →	7.3.1.4 Évaluer ses habitudes alimentaires personnelles pour un développement et une croissance en santé.	8.3.1.4 →



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 3** : Démontrer sa compréhension des relations humaines. *(suite)*

**RAG 3.1** : Examiner les relations humaines par rapport à la nourriture et à la nutrition. *(suite)*

5.3.1.5 Décrire le rôle joué par la nourriture pour reconnaître et comprendre des personnes de cultures semblables et différentes.	6.3.1.5 Identifier des façons dont la nourriture nous aide à comprendre des personnes de cultures semblables et différentes.	7.3.1.5 Expliquer comment les adolescents peuvent utiliser la nourriture pour se lier à d'autres adolescents de cultures semblables et différentes.	8.3.1.5 Expliquer comment la nourriture relie les gens de cultures semblables et différentes.
5.3.1.6 Identifier et expliquer les origines culturelles des ingrédients, des recettes et des produits alimentaires (p. ex., que l'on trouve à l'échelle locale, régionale ou mondiale).	6.3.1.6 →	7.3.1.6 Décrire les origines culturelles des ingrédients, des recettes et des produits alimentaires faisant partie des choix alimentaires d'un adolescent.	8.3.1.6 Utiliser une variété d'ingrédients de diverses cultures dans une recette ou des plats en planifiant un menu ou un repas.
		7.3.1.7 Décrire comment les habitudes alimentaires de l'enfance peuvent avoir une influence sur les habitudes alimentaires de toute une vie (p. ex., comment le passé influence les habitudes alimentaires actuelles et à venir; maintien ou non des traditions familiales).*	8.3.1.7 Évaluer ses habitudes alimentaires actuelles et analyser l'influence qu'elles auront sur ses habitudes alimentaires tout au long de sa vie.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques.

**RAG 4.1** : Démontrer des habiletés en littératie en lien avec la nourriture et la nutrition.

5.4.1.1 Identifier des sources de recettes (p. ex., livres de recettes, Internet, journaux, emballages d'aliments, amis et famille, médias sociaux).	6.4.1.1 →	7.4.1.1 →	8.4.1.1 Évaluer les sources de recettes quant à leur lisibilité.
5.4.1.2 Identifier les différentes parties d'une recette (p. ex., liste d'ingrédients, instructions, information importante comme le nombre de portions et le temps de préparation).	6.4.1.2 →	7.4.1.2 Décrire où se trouvent les infos essentielles dans une recette.	8.4.1.2 Démontrer la capacité de voir « en un coup d'oeil » les infos essentielles dans une recette.
5.4.1.3 Identifier les ingrédients d'une recette pour la préparation d'un plat.	6.4.1.3 →	7.4.1.3 Choisir et réunir les ingrédients d'une recette pour préparer un ou des plats.	8.4.1.3 →
5.4.1.4 Identifier le vocabulaire culinaire de base associé à une recette (p. ex., termes, techniques, choix de température).	6.4.1.4 →	7.4.1.4 Définir le vocabulaire culinaire de base associé à une recette et l'utiliser.	8.4.1.4 Démontrer sa maîtrise du vocabulaire culinaire approprié pour bien communiquer et comprendre.
5.4.1.5 Démontrer sa capacité à lire, à interpréter et à suivre les instructions d'une recette (texte et image) pour préparer un ou des plats.	6.4.1.5 →	7.4.1.5 →	8.4.1.5 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. *(suite)*

**\*\*RAG 4.2** : Démontrer ses habiletés en numératie en lien avec la nourriture et la nutrition.

5.4.2.1 Identifier les unités de mesure métriques et impériales indiquées sur des instruments de mesure (p. ex., millilitres, tasses, c. à thé, c. à soupe, onces, grammes, fractions et décimales).	6.4.2.1 →	7.4.2.1 Mettre en pratique ses habiletés en mathématiques en utilisant correctement des unités de mesure métriques et au besoin différentes unités de mesures impériales (p. ex., additionner et soustraire des fractions et des décimales).	8.4.2.1 Mettre en pratique ses habiletés en mathématiques en utilisant correctement des unités de mesure métriques et au besoin différentes unités de mesures impériales (p. ex., multiplication et division de fractions et de décimales).
5.4.2.2 Identifier les instruments de mesure utilisés pour des recettes en unités de mesure métriques et impériales (p. ex., tasses à mesurer pour ingrédients secs et liquides, cuillères à mesurer métriques et impériales).	6.4.2.2 →	7.4.2.2 Choisir les bons instruments de mesure pour des recettes en unités de mesure métriques et impériales.	8.4.2.2 →
5.4.2.3 Identifier les bonnes techniques de mesure des unités métriques et impériales pour que les mesures soient exactes et fiables (p. ex., bonne façon d'utiliser les tasses à mesurer pour ingrédients secs et liquides et les cuillères à mesurer).	6.4.2.3 →	7.4.2.3 Démontrer de bonnes techniques de mesure pour des recettes en unités métriques et impériales.	8.4.2.3 Analyser et évaluer ses techniques de mesure personnelles en vue de les améliorer.

\*\* Le système de mesures impériales est nouveau pour l'élève, car il n'est abordé que dans le programme d'études des mathématiques de 10<sup>e</sup> année. Additionner et soustraire des fractions sont des notions nouvelles pour l'élève, car elles ne sont abordées que dans le programme d'études des mathématiques de 7<sup>e</sup> année.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. (*suite*)

**\*\*RAG 4.2** : Démontrer ses habiletés en numératie en lien avec la nourriture et la nutrition. (*suite*)

5.4.2.4 Identifier les unités de mesure métriques et impériales de chaleur dans une recette (p. ex., Fahrenheit, Celsius).	6.4.2.4 →	7.4.2.4 Expliquer que les unités de chaleur peuvent être interchangeables dans une recette (p. ex., 350°F = 180°C).	8.4.2.4 Démontrer sa capacité d'utiliser la bonne conversion d'unités de chaleur (p. ex., si une recette demande une cuisson au four à 180°C mais que le four est en mesures impériales, régler le four à 350°F).
5.4.2.5 Identifier les abréviations d'unités de chaleur et d'unités de mesure métriques et impériales (p. ex., t., c. à thé, ml, °C, °F).	6.4.2.5 →	7.4.2.5 Démontrer sa capacité d'utiliser des abréviations d'unités de chaleur et d'unités de mesure métriques et impériales.	8.4.2.5 →

\*\* Le système de mesures impériales est nouveau pour l'élève, car il n'est abordé que dans le programme d'études des mathématiques de 10<sup>e</sup> année. Additionner et soustraire des fractions sont des notions nouvelles pour l'élève, car elles ne sont abordées que dans le programme d'études des mathématiques de 7<sup>e</sup> année.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. *(suite)*

**RAG 4.3** : Démontrer sa compréhension des principes de base de la préparation des aliments.

5.4.3.1 Identifier les principales fonctions de base des ingrédients clés.	6.4.3.1 →	7.4.3.1 Décrire les fonctions de différents ingrédients (p. ex., farines, liquides, matières grasses, œufs, agents levants, édulcorants et aromatisants, etc.).	8.4.3.1 →
5.4.3.2 Identifier l'usage actuel des techniques de coupe dans la préparation des aliments et en faire la démonstration (p. ex., trancher, couper en julienne, hacher, émincer, etc.).	6.4.3.2 →	7.4.3.2 →	8.4.3.2 Choisir et démontrer un usage approprié des techniques de coupe dans la préparation des aliments (p. ex., trancher ou couper en julienne; hacher ou émincer, etc.).
5.4.3.3 Identifier l'usage approprié des techniques de mélange dans la préparation des aliments et en faire la démonstration (p. ex., remuer, battre, incorporer en coupant ou en pliant, etc.).	6.4.3.3 →	7.4.3.3 Identifier et démontrer l'usage approprié des techniques de mélange dans la préparation des aliments.	8.4.3.3 Choisir et démontrer un usage approprié des techniques de mélange dans la préparation des aliments (p. ex., remuer ou battre, incorporer en coupant ou en pliant, etc.).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. *(suite)*

**RAG 4.3** : Démontrer sa compréhension des principes de base de la préparation des aliments. *(suite)*

5.4.3.4 Identifier l'usage approprié des réglages de température sur différents appareils de cuisson (p. ex., cuisinière, four, gril, micro-ondes, presse à panini, gaufriers, etc.).	6.4.3.4 →	7.4.3.4 Identifier et démontrer l'usage approprié des réglages de température sur différents appareils de cuisson (p. ex., chaleur maximale pour amener de l'eau à ébullition, chaleur minimale pour garder des aliments chauds).	8.4.3.4 →
5.4.3.5 Identifier l'usage approprié de différentes méthodes de cuisson (p. ex., bouillir, mijoter, braiser, frire, sauter, etc.).	6.4.3.5 →	7.4.3.5 Identifier et démontrer l'usage approprié des méthodes de cuisson dans la préparation des aliments.	8.4.3.5 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 4** : Démontrer des habiletés techniques et pratiques. *(suite)*

**RAG 4.4** : Démontrer des habiletés pour la préparation des aliments.

5.4.4.1 Utiliser une ou des recettes pour préparer et servir un ou des plats qui respectent les recommandations nutritionnelles actuelles et qui s'intègrent à un plan d'alimentation équilibré favorisant une santé optimale (p. ex., collations, entrées, soupes, desserts, petits-déjeuners, etc.).	6.4.4.1 →	7.4.4.1 →	8.4.4.1 →
5.4.4.2 Utiliser une ou des recettes pour préparer et servir un ou des plats associés à d'autres pays ou cultures avec des ingrédients et des techniques qui leur sont propres.	6.4.4.2 →	7.4.4.2 →	8.4.4.2 →
		7.4.4.3 Faire une critique pour évaluer un plat préparé.	8.4.4.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 5** : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information.

**RAG 5.1** : Démontrer sa bonne connaissance des avancées technologiques et des tendances dans l'industrie de la nourriture et de la nutrition.

8.5.1.1 Décrire l'histoire et l'évolution de la nourriture et des produits alimentaires (p. ex., reconnaître les avantages et les inconvénients).

8.5.1.2 Examiner les tendances qui animent l'industrie de la nourriture et des boissons.

8.5.1.3 Reconnaître que la technologie est une façon de résoudre des problèmes découlant des besoins des humains. (*Sciences de la nature, cadre manitobain, 5-0-8c*)

8.5.1.4 Donner des exemples de technologies du passé liées à la nourriture et décrire leur évolution. (*Sciences de la nature, cadre manitobain, 5-0-8d*)



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 5** : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information. *(suite)*

**RAG 5.1** : Démontrer sa bonne connaissance des avancées technologiques et des tendances dans l'industrie de la nourriture et de la nutrition. *(suite)*

8.5.1.5 Décrire des effets positifs et négatifs des travaux scientifiques et technologiques en alimentation. *Entre autres, effets sur soi, la société, l'environnement et l'économie (Sciences de la nature, cadre manitobain 6-0-8g)*

8.5.1.6 Discuter des répercussions sur la société, l'environnement et l'économie des travaux scientifiques et des réalisations technologiques en alimentation (p. ex., répercussions à l'échelle locale et mondiale). *(Sciences de la nature, cadre manitobain 7-0-8g)*

**RAG 5.2** : Démontrer sa bonne connaissance de la conception dans l'industrie de la nourriture et de la nutrition.

8.5.2.1 Rechercher des occasions de concevoir et de créer des produits alimentaires à l'aide de technologies de pointe (p. ex., arts créatifs, aérographie, impression alimentaire).

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 5</b> : Démontrer sa compréhension du design, des innovations et des technologies de l'information. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 5.3</b> : Démontrer sa bonne connaissance des innovations et des technologies de l'information dans l'industrie de la nourriture et de la nutrition.			
			<p>8.5.3.1 Examiner les innovations liées à la nourriture et aux produits alimentaires (p. ex., organismes génétiquement modifiés [OGM], formes de conservation des aliments [déshydratation]).</p> <p>8.5.3.2 Étudier les technologies actuelles liées aux outils et à l'équipement culinaire (p. ex., déshydrateurs, outils de cuisson en silicone, imprimante 3D alimentaire).</p> <p>8.5.3.3 Identifier des technologies de l'information courantes pour usage domestique et industriel (p. ex., applications, appareils intelligents, etc.).</p>

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité.

**RAG 6.1** : Examiner les questions de sécurité et de disponibilité liées à la nourriture.

5.6.1.1 Décrire les différents types d'aliments produits au Canada (p. ex., poisson, viande et volaille, produits laitiers, céréales, fruits et légumes).*	6.6.1.1 Identifier les différents types d'aliments produits au Canada.	7.6.1.1 Examiner les différents types d'aliments produits au Canada en fonction des régions d'où ils viennent.	8.6.1.1 Intégrer divers aliments produits au Canada dans la planification des menus et des repas et lier les aliments régionaux aux choix alimentaires locaux.
5.6.1.2 Identifier et comparer les avantages des différentes façons de vendre les aliments sur le marché (p. ex., aliments surgelés, frais, en conserve, séchés).	6.6.1.2 →	7.6.1.2 →	8.6.1.2 →
5.6.1.3 Identifier des aliments importés des autres pays (p. ex., fruits tropicaux, noix, poissons de mer, café, thé, chocolat).*	6.6.1.3 →	7.6.1.3 Expliquer les raisons pour importer certains aliments des autres pays.	8.6.1.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. *(suite)*

**RAG 6.1** : Examiner les questions de sécurité et de disponibilité liées à la nourriture. *(suite)*

<p>5.6.1.4 Décrire comment les surplus d'aliments locaux peuvent être partagés avec des personnes dans le besoin ou les membres de la communauté (p. ex., demander à des voisins ayant un surplus de pommettes s'il est possible d'en cueillir pour d'autres personnes ou pour une banque alimentaire).</p>	<p>6.6.1.4 Identifier les façons dont les surplus d'aliments locaux peuvent être partagés avec des personnes dans le besoin ou les membres de la communauté.</p>	<p>7.6.1.4 Étudier comment des adolescents peuvent partager les surplus d'aliments locaux avec des personnes dans le besoin ou les membres de la communauté.</p>	<p>8.6.1.4 Établir un plan d'action favorisant le partage des surplus d'aliments locaux avec les personnes dans le besoin ou les membres de la communauté.</p>
			<p>8.6.1.5 Décrire des facteurs qui influent sur les choix d'achats d'aliments (p. ex., épicerie locale, magasin d'aliments en vrac, magasin à grande surface, marché fermier, kiosque, cueillette à la ferme, commerce équitable).*</p>

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. *(suite)*

**RAG 6.1** : Examiner les questions de sécurité et de disponibilité liées à la nourriture. *(suite)*

8.6.1.6 Identifier les facteurs essentiels au maintien de la sécurité alimentaire (p. ex., disponibilité, accessibilité, suffisance, acceptabilité, durabilité).\*

8.6.1.7 Expliquer pourquoi certaines personnes au Canada n'arrivent pas à assurer leur sécurité alimentaire (p. ex., accès limité à l'eau potable dans des petites communautés ou dans des communautés dont l'infrastructure se détériore; faibles revenus; méconnaissance des besoins nutritionnels et de la préparation des aliments; manque de ressources ou d'accès aux ressources; conditions de croissance médiocres ou faibles rendements des cultures à la suite de l'épuisement du sol ou de catastrophes naturelles).\*

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. *(suite)*

**RAG 6.2** : Examiner les questions de justice sociale et des droits de la personne liées à la nourriture.

5.6.2.1 Identifier des programmes locaux favorisant la sécurité alimentaire (p. ex., programmes d'éducation, banques alimentaires, cuisines communautaires, campagnes de collecte d'aliments, potagers communautaires).*	6.6.2.1 →	7.6.2.1 →	8.6.2.1 Concevoir un plan d'action favorisant le partage des surplus d'aliments locaux avec des personnes dans le besoin ou les membres de la communauté.
5.6.2.2 Décrire comment les programmes locaux sont conçus et comment ils s'y prennent pour augmenter la sécurité alimentaire.	6.6.2.2 →	7.6.2.2 →	8.6.2.2 Décrire comment la nourriture est utilisée pour contrôler des gens (p. ex., extermination par la faim comme l'Holodomor, travail des enfants, inégalité des sexes).
		7.6.2.3 Décrire des comportements respectueux des droits et des sentiments des autres (p. ex., bénévolat ou appui au libre échange).	8.6.2.3 Examiner comment accéder ou contribuer à des programmes locaux favorisant la sécurité alimentaire.

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 6** : Démontrer sa compréhension du concept de durabilité. (*suite*)

**RAG 6.3** : Examiner les questions environnementales liées à la nourriture.

5.6.3.1 Identifier des programmes et des pratiques qui réduisent l'impact de la production et de la consommation d'aliments sur l'environnement (p. ex., programmes de recyclage, agriculture biologique, coopératives alimentaires, potagers communautaires, achat d'aliments en vrac).*	6.6.3.1 →	7.6.3.1 Décrire des programmes et des pratiques qui réduisent l'impact de la production et de la consommation d'aliments sur l'environnement et démontrer comment recycler des emballages alimentaires.	8.6.3.1 Démontrer comment recycler des emballages alimentaires et évaluer des programmes et des pratiques qui réduisent l'impact de la production et de la consommation d'aliments sur l'environnement.
5.6.3.2 Identifier des stratégies écoresponsables liées à la nourriture (p. ex., privilégier des modes de cuisson permettant de réaliser des économies d'énergie, cultiver un potager maison, utiliser des contenants réutilisables pour les boîtes à dîner, utiliser des sacs d'épicerie réutilisables, acheter en vrac, recycler, faire du compostage).*	6.6.3.2 →	7.6.3.2 Décrire des stratégies écoresponsables liées à la nourriture.	8.6.3.2 Démontrer des stratégies écoresponsables liées à la nourriture.
		7.6.3.3 Démontrer comment la cuisine maison peut aider l'environnement (p. ex., transformer des aliments en se montrant créatif avec les restants plutôt que de les jeter ou les composter).	8.6.3.3 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises.			
<b>RAG 7.1</b> : Démontrer des habiletés sociales.			
5.7.1.1 Participer activement de manière positive.	6.7.1.1 →	7.7.1.1 →	8.7.1.1 →
5.7.1.2 Présenter des idées aux autres de manière efficace.	6.7.1.2 →	7.7.1.2 →	8.7.1.2 →
5.7.1.3 Écouter pour comprendre et apprendre.	6.7.1.3 →	7.7.1.3 →	8.7.1.3 →
5.7.1.4 Écouter les autres pour comprendre leurs points de vue.	6.7.1.4 →	7.7.1.4 →	8.7.1.4 →
5.7.1.5 Démontrer une volonté d'apprendre constamment.	6.7.1.5 →	7.7.1.5 →	8.7.1.5 →



Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 7** : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. (*suite*)

**RAG 7.2** : Démontrer des habiletés de prise de décisions.

5.7.2.1 Expliquer les avantages et les inconvénients de certaines approches actuelles pour la prise de décisions.	6.7.2.1 →	7.7.2.1 →	8.7.2.1 →
5.7.2.2 Identifier les étapes du processus décisionnel.	6.7.2.2 →	7.7.2.2 →	8.7.2.2 →
5.7.2.3 Décrire des facteurs ayant un effet sur la prise de décisions.	6.7.2.3 →	7.7.2.3 →	8.7.2.3 →
5.7.2.4 Distinguer la différence entre les faits, les opinions et l'interprétation dans la prise de décisions.	6.7.2.4 →	7.7.2.4 →	8.7.2.4 →
5.7.2.5 Prévoir et analyser les répercussions des décisions.	6.7.2.5 →	7.7.2.5 →	8.7.2.5 →
5.7.2.6 Mettre en pratique des processus décisionnels justes et équitables dans ses interactions avec les autres.	6.7.2.6 →	7.7.2.6 →	8.7.2.6 →
5.7.2.7 Utiliser différentes stratégies pour résoudre des conflits de façon pacifique et équitable en respectant les modes de vie et les croyances des autres.	6.7.2.7 →	7.7.2.7 →	8.7.2.7 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année
<b>Objectif 7</b> : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. <i>(suite)</i>			
<b>RAG 7.3</b> : Démontrer des habiletés de travail en équipe.			
5.7.3.1 Énumérer et définir les objectifs d'une équipe.	6.7.3.1 →	7.7.3.1 →	8.7.3.1 →
5.7.3.2 Comprendre le rôle des membres d'une équipe.	6.7.3.2 →	7.7.3.2 →	8.7.3.2 →
5.7.3.3 Collaborer avec les autres pour établir et atteindre les objectifs du groupe et s'acquitter des tâches.	6.7.3.3 →	7.7.3.3 →	8.7.3.3 →
5.7.3.4 Comprendre l'apport de chacun dans son groupe.	6.7.3.4 →	7.7.3.4 →	8.7.3.4 →
5.7.3.5 Tenir compte des opinions et de l'apport de tous les membres de l'équipe.	6.7.3.5 →	7.7.3.5 →	8.7.3.5 →
5.7.3.6 Négocier de manière constructive avec les autres pour parvenir à un consensus et résoudre des problèmes.	6.7.3.6 →	7.7.3.6 →	8.7.3.6 →

Niveau intermédiaire Exploration/Introduction		Niveau intermédiaire Progression	
5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année

**Objectif 7** : Démontrer sa compréhension des perspectives de carrière et des habiletés requises. (*suite*)

**RAG 7.4** : Démontrer des habiletés de gestion du temps.

5.7.4.1 Terminer toutes les tâches à accomplir dans un délai donné.	6.7.4.1 →	7.7.4.1 →	8.7.4.1 →
5.7.4.2 Terminer tous les projets selon les critères établis pour obtenir un produit de qualité.	6.7.4.2 →	7.7.4.2 →	8.7.4.2 →

**RAG 7.5** : Planifier une carrière liée à la nourriture et à la nutrition.

5.7.5.1 Identifier les habiletés essentielles favorisant l'employabilité dans le monde du travail d'aujourd'hui.	6.7.5.1 →	7.7.5.1 →	8.7.5.1 →
5.7.5.2 Démontrer une connaissance des métiers et des carrières dans le domaine de la nourriture (p. ex., marketing, conception, commerce au détail, production, technologie, industrie).	6.7.5.2 →	7.7.5.2 →	8.7.5.2 →
5.7.5.3 Démontrer une connaissance des métiers et des carrières liés à la nutrition (p. ex., sciences, technologie, industrie).	6.7.5.3 →	7.7.5.3 →	8.7.5.3 →
5.7.5.4 Démontrer une connaissance des possibilités de carrière en écologie humaine.	6.7.5.4 →	7.7.5.4 →	8.7.5.4 →





Programme d'études

Cadre des résultats d'apprentissage

**A N N E X E S**

Écologie Humaine

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année



## ANNEXE 1 : RAG ET RAS ASSOCIÉS À D'AUTRES MATIÈRES

Les RAG et les RAS associés à d'autres matières ci-dessous ne sont que quelques exemples de façons dont le programme d'études en écologie humaine peut être utilisé pour établir des rapprochements avec d'autres programmes d'études, les soutenir et les améliorer.

### Sciences de la nature

- 5-1-01 : Employer un vocabulaire approprié à son étude de la santé des humains, entre autres les nutriments, les glucides, les protéines, les matières grasses, les lipides, les vitamines, les minéraux, le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*, les groupes alimentaires, la portion, ainsi que les composantes des systèmes digestif, squelettique, musculaire, nerveux, tégumentaire, respiratoire et circulatoire; RAG : B3, C6, D1
- 5-1-02 : Interpréter des renseignements provenant des étiquettes sur les boîtes d'aliments, *par exemple, les étiquettes présentent une liste d'ingrédients classés par ordre d'importance, elles permettent d'identifier des substances allergènes, elles donnent de l'information sur l'énergie et les nutriments*; RAG : B3, C4, C5, C8
- 5-1-03 : Décrire divers nutriments dans les aliments et leur fonction dans le maintien d'une bonne santé, entre autres les glucides, les protéines, les matières grasses, les lipides, les vitamines, les minéraux; RAG : B3, D1
- 7-0-2a : Se renseigner à partir d'une variété de sources, *par exemple les bibliothèques, les magazines, les personnes-ressources dans sa collectivité, les expériences de plein air, les vidéocassettes, les cédéroms, Internet*; RAG : C6 (TI 2.2.1)
- 7-0-2b : Examiner l'information pour en déterminer l'utilité, l'actualité et la fiabilité, compte tenu des critères préétablis; RAG : C6, C8 (FL1 : L3; TI 2.2.2)
- 7-0-4c : Travailler en coopération pour réaliser un plan et résoudre des problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent; RAG : C7
- 7-0-4d : Assumer divers rôles pour atteindre les objectifs du groupe; RAG: C7 (FL2 : P01)
- 7-0-4e : Faire preuve d'habitudes de travail qui tiennent compte de la sécurité personnelle et collective, et qui témoignent de son respect pour l'environnement, entre autres dégager son aire de travail, ranger l'équipement après usage, manipuler la verrerie avec soin, porter des lunettes protectrices au besoin, disposer des matériaux de façon responsable et sécuritaire; RAG : C1
- 7-0-5c : Sélectionner et employer des outils et des instruments pour observer, mesurer et fabriquer, entre autres un microscope, des thermomètres, des cylindres gradués, la verrerie, une balance; RAG : C2, C3, C5

7-0-5d : Convertir les unités les plus courantes du Système international (SI); RAG : C2, C3 (Maths 6<sup>e</sup> : 4.1.9)

7-0-5e : Estimer et mesurer avec exactitude en utilisant des unités du Système international (SI) ou d'autres unités standard, entre autres déterminer le volume d'un objet en mesurant la quantité de liquide qu'il déplace; RAG : C2, C5 (Maths 5<sup>e</sup> : 4.1.3, 4.1.7, 4.1.10; Maths 6<sup>e</sup> : 4.1.8)

7-0-8b : Décrire des exemples qui illustrent comment les connaissances scientifiques ont évolué à la lumière des nouvelles données et préciser le rôle de la technologie dans cette évolution; RAG : A2, A5, B1

7-0-8g : Discuter des répercussions de travaux scientifiques et de réalisations technologiques sur la société, l'environnement et l'économie, entre autres les répercussions à l'échelle locale et à l'échelle mondiale; RAG : A1, B1, B3, B5

7-2-01 : Employer un vocabulaire approprié à son étude de la théorie particulière de la matière, entre autres le taux, la température, les points d'ébullition et de fusion, la substance pure, la matière, les théories scientifiques, la théorie particulière de la matière, les changements d'état, la chaleur, la conduction, la convection, le rayonnement, le mélange, le mélange mécanique, la solution, hétérogène, homogène, le soluté, le solvant, la concentration, dilué, concentré, saturé, non saturé, ainsi que des formes d'énergie; RAG : C6, D3, E4

7-2-07 : Distinguer la notion de température de la notion de chaleur; RAG : D3, D4, E4

## Études autochtones<sup>1</sup>

1.4.1 : B-8 : Utiliser des formes de textes et des médias que l'on connaît bien (p. ex., recettes, bandes dessinées, lettres, reportages à la radio ou à la télé) dans ses propres productions.

2.2.1 : A-8 : Diviser une tâche d'apprentissage général en sous-tâches.

2.2.1 : E-8 : Trouver et organiser les ressources requises pour effectuer une tâche d'apprentissage donnée.

3.1.1 : E-8 : Proposer des façons d'aider aux prises de décision concernant le budget familial.

3.1.1 : F-8 : Discuter des activités familiales, des rassemblements, des cérémonies spéciales et des traditions.

3.1.2 : C-8 : Indiquer les changements se rapportant à l'utilisation des produits ménagers et de la technologie dans une période donnée.

3.1.2 : G-2 : Décrire l'utilité des articles ménagers courants pour effectuer des tâches particulières.

3.1.2 : D-8 : Analyser les avantages et les inconvénients de la technologie utilisée actuellement dans les foyers.

3.1.2 : E-8 : Discuter de l'importance de réduire, recycler et réutiliser les articles ménagers.

3.1.2 : F-8 : Discuter de l'adoption de pratiques éconergétiques (p. ex., recycler, réparer au lieu d'acheter des nouveaux produits) à la maison.

1. *Études autochtones* : disponible en anglais seulement, traduction libre de l'anglais



3.2.3 : H-8 : Décrire des façons dont la technologie a un effet sur la santé personnelle (p. ex., l'accès à du matériel de conditionnement physique favorise l'activité physique, mais l'utilisation prolongée de dispositifs technologiques a l'effet contraire).

3.2.3 : I-8 : Décrire des habitudes de vie (p. ex., habitudes alimentaires, gestion du stress) et leurs effets sur l'organisme (p. ex., favorise ou prévient les maladies coronariennes, dépression).

## Mathématiques

5.N.2 : Appliquer des stratégies d'estimation, y compris :

- l'approximation selon le premier chiffre;
- la compensation;
- les nombres complémentaires (nombres compatibles)

dans des contextes de résolution de problèmes.  
[C, CE, L, R, RP, V]

5.N.4 : Appliquer des stratégies de calcul mental pour la multiplication telles que :

- annexer puis ajouter des zéros;
- utiliser la notion de la moitié et du double;
- se servir de la distributivité. [C, CE, R]

5.N.7 : Démontrer une compréhension des fractions à l'aide de représentations concrètes et imagées pour :

- créer des ensembles de fractions équivalentes;
- comparer des fractions de même dénominateur ou de dénominateurs différents. [C, L, R, RP, V]

5.N.9 : Établir le lien entre les nombres décimaux et les fractions (dixièmes, centièmes et millièmes). [L, R, V]

5.N.10 : Comparer et ordonner les nombres décimaux (dixièmes, centièmes, millièmes) à l'aide de :

- points de repère;
- la valeur de position;
- nombres décimaux équivalents. [L, R, V]

8.N.3 : Démontrer une compréhension des pourcentages supérieurs ou égaux à 0 %. [L, R, RP, V]

8.N.4 : Démontrer une compréhension du rapport et du taux.  
[C, L, V]

8.N.5 : Résoudre des problèmes comportant des rapports, des taux et le raisonnement proportionnel. [C, L, R, RP]

8.N.6 : Démontrer une compréhension de la multiplication et de la division de fractions positives et de nombres fractionnaires positifs, de façon concrète, imagée et symbolique. [C, CE, L, RP]

8.S.1 : Critiquer les façons dont les données sont présentées  
[C, R, T, V]

## Éducation physique et éducation à la santé

- C.5.6.C.2 : Indiquer les habitudes à prendre en matière d'aliments solides et de fluides pour répondre aux besoins de l'organisme, lorsqu'on pratique diverses formes d'activité physique.
- C.5.8.A.2 : Décrire les effets de certaines habitudes (p. ex., le degré d'activité physique, les habitudes alimentaires, le tabagisme, la consommation d'alcool, le repos, l'hygiène personnelle, la gestion du stress) sur les systèmes du corps humain (p. ex., favoriser ou prévenir les maladies coronariennes, le diabète, l'hypertension, le cancer, l'ostéoporose, l'obésité et la dépression).
- C.5.8.C.1b : Expliquer l'incidence de certains facteurs (c.-à-d. alimentation, activité physique, influence des médias, image du corps) sur la croissance et le développement au cours de l'adolescence.
- C.5.8.C.2 : Appliquer les principes de la nutrition sportive à diverses formes d'activité physique.
- H.5.6.A.3b : Employer des stratégies de résolution de problèmes pour améliorer son alimentation et faire de l'activité physique quotidiennement, de manière à se maintenir en bonne santé (c.-à-d. favoriser le développement osseux).
- H.5.S.2.A.3b : Utiliser l'information se trouvant sur les étiquettes pour faire quotidiennement des bons choix d'aliments.

## Éducation pour un avenir viable.

### Attitudes qui favorisent la viabilité (Acquisition – Années intermédiaires)

#### Santé et bien-être humains

- 1I Adopter un comportement sain
- faire des choix éclairés et sains en matière de nourriture en achetant et en mangeant des aliments nutritifs et en préparant des dîners aux portions convenables
- 2I Adopter un comportement prudent
- mener des activités de façon responsable et prudente
  - encourager les autres à être prudents
- 3I Se soucier des autres à l'échelle locale, nationale et mondiale
- contribuer à une cause ou faire du bénévolat (p. ex., foyer d'accueil ou soupe populaire du quartier)
  - à l'échelle de la classe ou de l'école, prévoir une activité pour aider les autres à l'échelle locale, nationale ou mondiale (p. ex., parrainer un enfant dans un pays en voie de développement)

#### L'environnement

- 4I Adopter un comportement qui contribue au bien-être de l'environnement, à la maison, à l'école et dans la communauté
- établir un programme de recyclage dans l'école

## L'économie

### 5I Faire de bons choix de consommation

- précycler (c.-à-d. refuser, réduire, remplacer et réutiliser afin de réduire la consommation et le recyclage)
- acheter en grosse quantité ou sous forme concentrée
- utiliser des cordes à linge plutôt que le sèche-linge
- réparer les articles pour augmenter leur durée de vie utile au lieu de les remplacer
- réparer les vêtements usés ou déchirés au lieu d'en acheter de nouveaux
- éviter d'acheter des articles emballés inutilement
- éviter d'acheter des articles fabriqués à partir de plantes ou d'animaux menacés

### 6I Comprendre les principes économiques de base

- aider à fixer les priorités et participer aux décisions portant sur le budget familial
- établir un budget personnel et s'y tenir
- commencer à rechercher des choix de métier
- acheter en respectant les principes de viabilité

## Passer à l'action

### 7I Passer à l'action sur les questions de viabilité

- analyser les questions de viabilité à l'échelle locale et nationale
- se servir du modèle décisionnel prévu dans ce domaine pour approfondir les questions de viabilité

## Sciences humaines

### Habilités pour la citoyenneté active et démocratique

L'élève pourra

- 5-H-100 collaborer avec les autres afin d'établir des objectifs et d'assumer ses responsabilités
- 5-H-101 employer une variété de stratégies pour résoudre des conflits d'une manière juste et pacifique
- 5-H-102 prendre des décisions en faisant preuve d'équité lorsqu'il interagit avec les autres
- 5-H-103 prendre des décisions en faisant preuve d'un sens de responsabilité écologique et d'une préoccupation pour l'environnement
- 5-H-104 négocier avec les autres de manière constructive pour arriver à un consensus et pour résoudre des problèmes

### Habilités de traitement de l'information et des idées

L'élève pourra

- 5-H-200 sélectionner de l'information à partir de sources orales, visuelles, matérielles, imprimées ou électroniques
- 5-H-203 choisir et employer des technologies et des outils appropriés pour réaliser une tâche

### **Habilités de pensée critique et créative**

L'élève pourra

5-H-301 évaluer les avantages et les inconvénients des solutions à un problème

5-H-302 tirer des conclusions à partir de recherches et de preuves

5-H-304 distinguer les faits des opinions et des interprétations

5-H-309 interpréter l'information et les idées véhiculées dans divers médias

### **Habilités de communication**

5-H-400 écouter les autres pour comprendre leurs points de vue

### **Valeurs**

6-VI-009 apprécier le rôle des arts dans l'expression de la culture au Canada

## ANNEXE 2 : LA SÉCURITÉ DANS LES CLASSES D'ÉCOLOGIE HUMAINE 5<sup>e</sup> À LA 8<sup>e</sup> ANNÉE

### Introduction

Les travaux pratiques constituent une partie fondamentale de l'apprentissage de l'écologie humaine. L'enseignement de l'écologie humaine nécessite une participation active des élèves dans l'adoption de pratiques sécuritaires et efficaces qui favorisent le développement de compétences personnelles et professionnelles tout au long de la vie. Les élèves progressent en suivant des cours axés sur les compétences comme l'écologie humaine 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Ils apprennent à devenir plus autonomes à mesure que leurs travaux pratiques gagnent en complexité. Avec le temps, les élèves apprennent les techniques liées aux compétences professionnelles et, à force de répétition et de pratique, acquièrent des compétences plus complexes nécessaires à la pensée critique, à la recherche et à la résolution des problèmes. Les travaux pratiques en laboratoire peuvent fournir des liens importants à la compréhension de la nature de l'écologie humaine qui valorise l'apprentissage continu, la créativité et l'interaction entre l'éducation et les compétences acquises par la formation professionnelle.

La sécurité est un aspect très important en raison de la nature même des adolescents. Lorsque l'attention des adolescents est fixée sur une situation en particulier, ils ne songent pas nécessairement aux répercussions ou aux effets de leurs actions dans l'avenir. Les adolescents ont tendance à croire qu'ils sont uniques, spéciaux et à l'abri du danger. Ils ne sont

pas nécessairement conscients des répercussions liées aux comportements à risque. L'enseignant est responsable de veiller à ce que les critères de sécurité soient pris en compte en planifiant leurs activités.

Le défi des écoles est d'offrir des activités en écologie humaine à la fois gratifiantes sur le plan éducatif et favorables à une exploration stimulante d'un futur professionnel pour les élèves, et ce, en toute sécurité. Cela n'est possible que grâce à un effort d'équipe exigeant la participation de tous ceux qui élaborent et gèrent les règlements scolaires, qui conçoivent et maintiennent l'environnement d'apprentissage, qui planifient et enseignent les cours tels que l'écologie humaine et qui sélectionnent et préparent les matériaux utilisés.

L'objectif de cette annexe est de réunir les renseignements nécessaires aux directeurs d'école, aux responsables de la planification, aux enseignants et au personnel de soutien pour les aider à prendre des décisions éclairées en matière de sécurité. L'annexe recense les domaines de prise de décision et d'action à plusieurs niveaux. Elle encourage la planification et l'action en fournissant des renseignements sur la législation et les normes en matière de sécurité, les risques pour la sécurité ainsi que des exemples de procédures en vue de l'élimination ou de la réduction des risques.

## 1. Importance d'un programme de sécurité et de santé

Qu'est-ce que le système de responsabilité interne en matière de sécurité et de santé?

La *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* appuie le droit de tout travailleur<sup>1</sup> à un lieu de travail<sup>2</sup> sécuritaire et sain. Le devoir de créer et de maintenir un lieu de travail sécuritaire et sain incombe à toute personne se trouvant sur le lieu de travail, dans la mesure de son pouvoir et de sa capacité. Il appartient à tout le monde, du directeur général à l'enseignant de travailler en coopération afin de prévenir les accidents et les maladies en relation avec le travail.

Comme les employeurs<sup>3</sup> ont plus de contrôle sur le lieu de travail, ils ont aussi une plus grande responsabilité juridique en matière de sécurité et de santé. Mais les directeurs d'école et les enseignants n'en n'ont pas moins le devoir de coopérer au contrôle des dangers dans l'école et de prendre les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les élèves du danger.

La *Loi* reconnaît également que seuls les travailleurs informés à qui l'on en donne les moyens peuvent bien s'acquitter de leurs responsabilités. Elle accorde aux travailleurs trois droits importants :

- **Le droit de connaître** les dangers du lieu de travail, y compris de savoir comment les reconnaître et s'en protéger, ainsi que les droits accordés aux travailleurs en vertu de la *Loi*.

- **Le droit de participer** aux décisions relatives à la sécurité et à la santé au travail (p. ex., par l'intermédiaire du comité ou du représentant des travailleurs) sans crainte de représailles.
- **Le droit de refuser** un travail que le travailleur juge dangereux pour sa sécurité ou la sécurité d'autrui.

La *Loi* protège les droits en interdisant aux employeurs d'imposer des mesures disciplinaires ou d'autres sanctions aux travailleurs qui remplissent leurs obligations ou exercent leurs droits. Ceci aide les travailleurs à participer avec les employeurs à la prévention des accidents et des maladies en relation avec le travail.

Globalement, ces éléments entrent dans ce qu'on appelle souvent le système de responsabilité interne (SRI) en matière de sécurité et de santé au travail. Cependant, la sécurité et la santé ne peuvent reposer uniquement sur ce système. La Division de la sécurité et de l'hygiène du travail doit également exercer une surveillance constante et veiller à l'application continue de la *Loi*.

La surveillance interne exercée par les comités sur la sécurité et la santé du milieu de travail ainsi que l'application de la *Loi* par la Division de la sécurité et de l'hygiène du travail garantissent un plus grand respect des dispositions législatives et un système de responsabilité interne plus efficace dans le lieu de travail.

---

Dans le contexte des cours d'écologie humaine, le terme : 1. travailleur se réfère aux élèves – 2. lieu de travail se réfère à l'école – 3. employeur se réfère au personnel enseignant

Diligence raisonnable : une approche de la sécurité en écologie humaine

### Qu'est-ce que la diligence raisonnable?

Les articles 5, 6 et 7 de la *Loi* énoncent les responsabilités en matière de diligence raisonnable. Il est possible de consulter la *Loi* à l'adresse suivante : <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/w210f.php>.

On entend par diligence raisonnable le fait que quiconque a une responsabilité par rapport à la santé et à la sécurité doit « [...] prendre toutes les précautions jugées appropriées, compte tenu des circonstances, pour éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles ». Ce concept de « diligence raisonnable » rend les personnes responsables de ce qu'elles font ou ne font pas et va bien au-delà d'une simple conformité réglementaire.

La diligence raisonnable comprend les concepts suivants :

- **Raisonnement commode** : ce qui est déterminé en se demandant ce qu'une personne raisonnable se trouvant dans la même position et la même situation ferait pour prévenir tout incident, et en tenant compte de trois principaux facteurs, à savoir :
  - la prévoyance;
  - la prévention;
  - le contrôle.
- **Degré de risque** : la méthode choisie pour exécuter une tâche dépend du degré de risque. Plus le risque est grand, plus les mesures de sécurité à prendre doivent l'être également.

Dans le cas d'un programme de sécurité et de santé du travail, les critères de diligence raisonnable exigent des employeurs qu'ils fassent ce qui suit :

- **Établir un programme** : le programme doit répertorier les dangers et évaluer les risques qu'ils présentent de façon systématique. Il doit également comprendre des plans pour gérer ces risques. Les plans doivent faire en sorte que les dangers repérés risquent moins de causer des dommages.
- **Veiller à ce que le programme soit adéquat** : le programme doit répondre aux besoins du lieu de travail et des travailleurs. Il est souhaitable de comparer le programme aux normes de l'industrie.
- **Surveiller et évaluer l'efficacité du programme** : un personnel compétent doit être capable de vérifier régulièrement l'efficacité du programme et de voir dans quelle mesure il respecte les exigences de la *Loi*.

### Négligence et responsabilité

Voici un extrait du *Guide administratif pour les écoles du Manitoba* qui inclut une section de trois pages sur la négligence et la responsabilité.

---

La responsabilité en cas de négligence est sans doute l'un des domaines du droit civil qui intéresse le plus le personnel scolaire. De manière générale, on suppose que les enseignants et les autres personnes chargées des élèves sont responsables de la sécurité et du bien-être de ces élèves pendant les heures d'école et aussi pendant les activités scolaires se déroulant à l'école ou à l'extérieur de l'école après les heures de classe. En cas de négligence à la suite de laquelle un élève subit une blessure ou meurt, le personnel scolaire peut être poursuivi en justice.

Pour qu'une poursuite judiciaire pour négligence soit admise, on doit généralement retrouver les quatre conditions suivantes :

1. la personne présumée négligente doit avoir l'obligation légale de maintenir une norme de conduite qui protège les autres personnes contre les dangers;
2. cette personne doit omettre de se conformer à une norme de conduite raisonnable par rapport à cette obligation légale (la norme acceptée est celle d'un parent consciencieux d'une grande famille. Toutefois, une récente décision du tribunal impose une norme professionnelle plus élevée dans le cas d'enseignants qui doivent posséder des connaissances, une formation et une expérience spécialisées pour accomplir leurs tâches. Cela s'applique, entre autres aux professeurs de gymnastique des écoles secondaires);
3. les personnes envers lesquelles on a cette obligation doivent avoir subi une perte ou une blessure réelle (il peut s'agir de pertes ou de dommages matériels, de blessures corporelles ou morales ou de décès);
4. il doit y avoir un véritable lien de cause à effet entre le fait que la première personne ait omis de maintenir une norme de conduite appropriée et le fait que la deuxième personne ait subi une perte ou une blessure.

Il n'est pas difficile de prouver que les enseignants et autres représentants scolaires ont l'obligation de prendre soin des élèves. Durant les activités scolaires en général, le personnel est censé veiller au bien-être des élèves, dans les limites du possible.

Le fait qu'un accident ait eu lieu ne signifie pas nécessairement qu'il y a eu négligence. Des accidents se produisent de façon tout à fait fortuite, et bien qu'ils soient regrettables, il arrive qu'on ne puisse les imputer à personne. C'est uniquement dans le cas où le tribunal juge qu'une personne raisonnablement prudente aurait prévu l'accident et aurait agi pour l'éviter qu'un enseignant peut être considéré comme négligent.

Si les élèves sont placés dans des situations potentiellement dangereuses, il faut qu'ils reçoivent une formation et des instructions appropriées, et que les règles de sécurité soient strictement appliquées. De plus, les représentants de l'école sont tenus par la loi de veiller à ce que le matériel et les installations soient sécuritaires.

---

### **Responsabilités liées à l'écologie humaine 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année.**

L'enseignant prudent devrait s'assurer que toutes les précautions pour éviter les blessures sont prises. Cela devrait comprendre une inspection périodique de l'équipement, la volonté de maintenir une bonne discipline et des pratiques de sécurité, une surveillance adéquate et la compétence en enseignement. L'enseignant d'écologie humaine devrait savoir quels sont les endroits potentiellement dangereux dans les aires d'enseignement. Toute situation potentiellement dangereuse devrait être évitée. Afin de réduire les risques de blessure, les enseignants d'écologie humaine devraient :

- comprendre l'élément de sécurité relié à chaque activité;
- veiller à la sécurité de l'environnement d'apprentissage;
- utiliser de l'équipement fiable et éprouvé avec lequel ils sont familiers;
- comprendre les mesures de sécurité liées aux activités d'apprentissage propres à l'écologie humaine;
- éviter d'enseigner des techniques ultraspécialisées ou difficiles qui dépassent la capacité d'apprentissage des élèves;
- gérer et organiser les élèves de manière à éviter les accidents ou les blessures.



## Objectifs généraux

Cette annexe sur la sécurité et la santé a pour but d'aider les enseignants à élaborer et à mettre en œuvre un programme qui permettra de prévenir ou de maîtriser les accidents. Un tel programme protégera les élèves et augmentera l'efficacité des méthodes d'enseignement et des activités des installations.

Cette annexe vise aussi à fournir aux élèves et aux futurs travailleurs les habiletés, les connaissances et les attitudes nécessaires pour éviter qu'ils ne se blessent maintenant ou plus tard au travail.

Les habiletés acquises au moyen d'un programme efficace peuvent s'appliquer aux activités quotidiennes et aux choix personnels des élèves. L'éducation doit favoriser l'adoption d'attitudes positives dès le plus jeune âge et les renforcer par des activités et des séances de formation quotidiennes. Pour que l'éducation en matière de sécurité et de santé soit efficace, elle doit être perçue comme un partenariat permanent entre l'école, la maison, la collectivité et le lieu de travail qui privilégie les aspects suivants :

- réduire les risques de blessure;
- évaluer les situations potentiellement dangereuses et y répondre de façon sécuritaire et innovatrice;
- comprendre que la sécurité et la santé font partie intégrante de la vie;
- prendre des décisions avisées et adopter des techniques préventives;

- exercer les capacités de pensée critique et de résolution de problèmes requises pour résoudre les problèmes en matière de sécurité et de santé;
- reconnaître les risques et les dangers;
- reconnaître les situations d'urgence et y répondre comme il se doit;
- posséder les connaissances, la confiance et l'esprit d'initiative qu'il faut pour reconnaître et changer les comportements et les pratiques dans l'environnement de travail;
- être en mesure d'influencer ses collègues et les employeurs et de communiquer efficacement avec eux de façon à collaborer ensemble au maintien d'un environnement de travail sain exempt d'accident de travail;
- reconnaître les panneaux et les pictogrammes d'avertissement en matière de sécurité et de santé (p. ex., SIMDUT).

L'élimination ou la réduction des accidents devrait être une préoccupation majeure de tous à l'école. Un programme officiel en matière de sécurité et de santé représentera pour les enseignants et les élèves un moyen d'atteindre les objectifs fixés à cet égard.

## Établissement des objectifs du programme

L'établissement d'objectifs et d'une politique pour orienter l'élaboration d'un programme de sécurité et de santé est essentiel à la conception et à l'organisation de ce programme.

La première étape consiste à établir les points suivants :

1. obtenir et maintenir l'adhésion au programme;
2. motiver, sensibiliser et former les personnes concernées pour qu'elles puissent reconnaître, puis corriger ou rapporter les dangers constatés dans les laboratoires et les installations;
3. intégrer le contrôle des dangers dans la conception du programme;
4. mettre en œuvre un programme d'inspection et d'entretien des machines, de l'équipement, des outils et des installations;
5. intégrer le contrôle des dangers aux techniques et méthodes pédagogiques et éducatives de l'école;
6. se conformer aux normes en matière de sécurité et de santé.

### **Énoncé de la politique**

Une fois les objectifs formulés, l'étape suivante consiste à établir un énoncé de politique avec la participation active de toutes les personnes concernées par la mise en œuvre du programme. L'énoncé de politique devrait contenir les éléments suivants :

1. l'importance que l'enseignant accorde à la santé et au bien-être de ses élèves;
2. l'importance que l'école accorde à un fonctionnement efficace permettant de limiter les accidents et les pertes au minimum;
3. l'intention d'intégrer le contrôle des dangers;

4. l'importance d'un leadership actif, d'une participation directe et du soutien de l'ensemble de l'organisation scolaire;
5. l'intention de l'administration de l'école de rendre ses installations, son fonctionnement, ses machines, son équipement, ses outils et ainsi de suite conformes aux normes et aux règlements en matière de sécurité et de santé.

### **Nécessité de disposer d'un budget adéquat**

Il ne peut y avoir de compromis quand la sécurité des élèves est en jeu. Les directeurs d'école, en collaboration avec les enseignants et les comités sur la sécurité et la santé, devraient définir les besoins de leur programme de sécurité et de santé et affecter des ressources suffisantes pour combler ces besoins, en plus des affectations généralement associées au processus de formation et d'enseignement.

### **Responsabilités liées au programme de sécurité et de santé**

Les responsabilités liées au programme de sécurité et de santé peuvent être assumées à différents niveaux :

1. administration de l'école;
2. comités sur la sécurité et la santé;
3. enseignants;
4. personnel de soutien;
5. élèves;
6. parents.

## Responsabilités de l'administration de l'école

Avant la mise en œuvre d'un programme de sécurité et de santé, il est primordial que le programme reçoive le soutien et l'engagement de l'administration de l'école. La commission scolaire, le directeur général, le directeur d'école et les autres parties concernées par l'administration et la supervision doivent accepter l'entière responsabilité du programme de sécurité et de santé tel qu'établi, donner l'impulsion nécessaire au démarrage du programme et en superviser le déroulement. Ils ont l'obligation constante d'assurer le bon déroulement et l'efficacité du programme.

En outre, les directeurs et les superviseurs doivent favoriser la communication avec les enseignants et les autres intervenants du programme durant les réunions préparatoires de planification et, périodiquement, durant l'année scolaire. De tels entretiens peuvent porter sur la progression du programme ou sur des besoins particuliers. Ils doivent inclure un examen des procédures de l'école en matière de sécurité et de santé et des solutions de rechange pour le traitement des urgences en cas d'accident.

Plus précisément, la responsabilité à ce niveau consiste à :

- établir les objectifs et la politique;
- veiller à disposer des renseignements, des installations, des outils et de l'équipement nécessaires pour mener à bien un programme de sécurité;
- veiller à ce qu'il y ait des fonds suffisants pour l'affectation d'un budget de sécurité efficace,
  - cela comprendrait le soutien constant d'auxiliaires d'enseignement pour les élèves nécessitant une adaptation ou une surveillance accrues afin

d'assurer une gestion sécuritaire du comportement, notamment si un soutien est déjà assuré dans d'autres programmes d'études;

- promouvoir et soutenir le perfectionnement professionnel lié aux initiatives de sécurité en écologie humaine.

En consultation avec le comité sur la sécurité et la santé, le directeur d'école doit fixer des critères valables qui permettront de mesurer la réussite du programme de sécurité et de santé et communiquer les renseignements sur lesquels reposeront les décisions futures.

## Responsabilités des enseignants

Les enseignants ont la responsabilité professionnelle de protéger et d'instruire les personnes placées sous leur supervision. Conjointement avec le directeur d'école, il incombe aux enseignants de créer un milieu scolaire sain et sécuritaire qui intègre l'identification des dangers, l'évaluation des risques et le contrôle de la situation dans les installations, et ce, sous tous les aspects.

En pratique, les enseignants sont les yeux et les oreilles du système de contrôle de l'établissement. Jour après jour, les enseignants doivent savoir ce qui se passe dans leurs locaux, qui fait quoi, comment les tâches sont exécutées et sous quelles conditions. Ils doivent être prêts à modifier un élément d'une activité ou la totalité de l'activité s'ils jugent qu'une mesure corrective immédiate est requise.

Les enseignants d'écologie humaine doivent passer en revue les politiques de l'école et les règlements de l'école et de la division scolaire en matière de sécurité et de santé.

Ils pourraient être tenus de suivre une formation actualisée ou d'obtenir un certificat dans des domaines liés à leur enseignement, comme des cours de premiers soins ou des cours de manipulation hygiénique des aliments menant à un certificat.

L'enseignement des mesures de sécurité devrait faire partie intégrante de chaque période d'enseignement et la démonstration devrait en être faite au laboratoire et en manipulant des outils ou de l'équipement.

Voici les principales responsabilités des enseignants qui utilisent les installations du programme d'écologie humaine en matière de sécurité et de santé :

- adopter des méthodes de travail sécuritaires et prêcher par l'exemple;

Remarque : comme les enseignants sont des modèles pour leurs élèves, ils devraient se comporter de façon exemplaire dans une classe d'écologie humaine en adoptant des méthodes de travail sécuritaires et en prêchant par l'exemple. Des vêtements propres et appropriés qui permettent une liberté de mouvement sont recommandés pour tous les travaux pratiques. Étant donné le risque de blessure personnelle ou de maladies d'origine alimentaire, il est fortement recommandé aux enseignants de s'assurer :

- que les bijoux sont enlevés;
- que les cheveux longs sont noués dans le dos;
- que des chaussures appropriées recouvrant suffisamment les pieds sont portées (p. ex., éviter les sandales);
- que l'équipement de protection requis est porté en tout temps.

- former et instruire les élèves en leur inculquant des méthodes et des pratiques de travail sécuritaires;
- participer activement aux activités des comités sur la sécurité et la santé à l'école et les soutenir;
- superviser et évaluer le rendement des élèves sous l'angle de l'importance accordée aux comportements et aux méthodes de travail sécuritaires;
- surveiller quotidiennement les installations pour y déceler la présence de facteurs humains, circonstanciels et environnementaux susceptibles de causer des accidents;
- corriger les dangers que la surveillance a permis de détecter ou rapporter ces dangers aux personnes pouvant prendre des mesures correctives;
- faire enquête sur tous les accidents se produisant dans leurs laboratoires ou installations pour en déterminer la cause;
- intégrer les renseignements relatifs à la reconnaissance et au contrôle des dangers à chaque module d'enseignement et séance administrative;
- développer chez les élèves une attitude positive à l'égard de la sécurité dans les activités se déroulant à l'école, à la maison, dans le milieu social et sur le lieu de travail.

### **Responsabilités du personnel de soutien**

Le personnel de soutien (p. ex., auxiliaires d'enseignement, employés des services aux élèves, etc.) joue un rôle déterminant en contribuant à créer et à maintenir un environnement d'apprentissage sûr et productif, notamment dans un cours d'écologie humaine.

Le personnel de soutien est au premier rang quand il s'agit de concevoir des programmes spécialisés et est souvent au fait de renseignements qu'ignorent les enseignants d'écologie humaine.

Le personnel de soutien assure une gamme étendue de services, qu'il s'agisse de contribuer au développement d'aptitudes de base nécessaires à la vie quotidienne ou encore de mettre en pratique des techniques avancées de gestion du comportement. Le personnel de soutien peut répondre à une diversité de besoins liés à un seul élève ou encore s'occuper de plusieurs élèves collectivement qui ont des besoins variés complètement différents, notamment des élèves pour lesquels des adaptations aux cours d'écologie humaine sont nécessaires. Des limitations physiques ou des problèmes de comportement pourraient augmenter le risque d'accidents potentiels. Puisque le personnel de soutien est une composante intégrale pour assurer la sécurité des élèves qu'on lui confie, il devrait pouvoir contribuer à la sécurité sous toutes ses formes dans les cours d'écologie humaine.

De façon générale, la responsabilité du personnel de soutien consiste à aider à la préparation du matériel de laboratoire d'écologie humaine conformément à la demande des enseignants pour des élèves ayant des besoins particuliers, de façon à assurer la participation active des élèves ayant des limitations physiques (p. ex., en aidant les élèves ayant des besoins particuliers à préparer et à nettoyer les outils et l'équipement en toute sécurité; en s'assurant que tous les élèves sous sa supervision directe, qu'ils aient ou non des besoins particuliers, peuvent effectuer les tâches en toute sécurité).

Le rôle du personnel de soutien peut également consister à promouvoir et à maintenir des normes de sécurité pendant les activités en classe ou au laboratoire, et à s'assurer que tous les outils et l'équipement utilisés en écologie humaine sont en bon état.

Voici les principales responsabilités du personnel de soutien en matière de sécurité et de santé :

- adopter des méthodes de travail sécuritaires et prêcher par l'exemple de la manière démontrée ou expliquée par l'enseignant d'écologie humaine;

Remarque : tout comme les enseignants, les employés de soutien sont aussi des modèles pour les élèves et devraient se comporter de façon exemplaire dans une classe d'écologie humaine en adoptant des méthodes de travail sécuritaires et en prêchant par l'exemple. Des vêtements propres et appropriés qui permettent une liberté de mouvement sont recommandés pour tous les travaux pratiques. Étant donné le risque de blessure personnelle ou de maladies d'origine alimentaire, il est fortement recommandé au personnel de soutien de s'assurer :

- que les bijoux sont enlevés;
- que les cheveux longs sont noués dans le dos;
- que des chaussures appropriées recouvrant suffisamment les pieds sont portées (p. ex., éviter les sandales);
- que l'équipement de protection requis est porté en tout temps.

- manifester un intérêt actif et se conformer aux politiques et aux règlements de l'école en matière de sécurité et de santé (de la manière démontrée ou expliquée par l'enseignant);
- surveiller les installations pour y déceler la présence de facteurs humains, circonstanciels et environnementaux susceptibles de causer des accidents aux élèves ayant des besoins particuliers (p. ex., montrer aux élèves quelles sont les meilleures façons d'adopter des méthodes et des pratiques de travail sécuritaires);
- corriger les dangers que la surveillance a permis de détecter ou rapporter ces dangers à l'enseignant d'écologie humaine pour qu'il prenne des mesures correctives;
- assurer l'entretien de l'équipement de sécurité du laboratoire d'écologie humaine pendant les heures de classe;
- s'assurer que tout l'équipement du laboratoire d'écologie humaine est en bon état et rapporter tout élément qui doit être réparé ou remplacé;
- recenser les problèmes de sécurité liés à des activités précises au laboratoire, les consigner et en faire part aux enseignants d'écologie humaine, et, s'il le faut, recommander des adaptations aux activités afin d'enrayer les problèmes, tout en continuant de respecter les objectifs du programme d'études;
- travailler en collaboration avec l'enseignant d'écologie humaine à la promotion de procédures sécuritaires et au maintien de normes de sécurité dans toutes les activités en écologie humaine;

- communiquer à l'enseignant d'écologie humaine tout renseignement pertinent au sujet des élèves pour lesquels des adaptations aux cours d'écologie humaine sont nécessaires, de préférence avant le début des cours.

Remarque : les élèves qui pourraient constituer un danger pour eux-mêmes ou pour les autres devraient être rapportés à l'enseignant d'écologie humaine avant le début des cours, car ils pourraient nécessiter une surveillance accrue par l'enseignant ou une adaptation spéciale aux cours. Dans le cas d'élèves qui ont recours aux services d'auxiliaires d'enseignement à leur école pour suivre les cours réguliers (p. ex., en réponse à des besoins cognitifs ou comportementaux, ou à des besoins liés à l'ALA), l'école concernée devrait fournir un soutien constant pendant les cours d'écologie humaine.

- Les facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter :
  - les élèves qui éprouvent des problèmes de nature médicale (p. ex., épilepsie, allergies graves qui entraînent un choc anaphylactique), émotive, sociale, cognitive ou autre.
- Avant le début des cours, les élèves devraient rapporter à l'enseignant d'écologie humaine toute allergie, réaction et intolérance, notamment à des produits alimentaires. Cela comprend aussi les problèmes de peau (p. ex., élève allergique au savon à vaisselle).
  - Si le budget le permet (ou si l'élève fournit le nécessaire), des ingrédients de substitution ou des outils ou du matériel distinct devraient être disponibles, dans la mesure du possible. Un soin particulier devrait être apporté aux articles qui

doivent être entreposés séparément des articles habituels utilisés en classe (p. ex., ingrédients et outils pour les élèves atteints de la maladie coeliaque).

- Apprenants du cours d'anglais langue additionnelle (ALA)
  - Dans les cas extrêmes, les services d'un interprète ou d'un logiciel de traduction devraient être fournis à l'enseignant et à l'élève pour s'assurer que les consignes de sécurité sont clairement communiquées et respectées.

### **Responsabilités des élèves**

Tous ont droit à une expérience d'apprentissage en écologie humaine dont la sécurité est assurée, plus particulièrement les élèves. Les élèves constituent le segment le plus grand de la population scolaire et il leur incombe de prendre des décisions favorables à la sécurité et à la santé. Les élèves qui participent activement au programme de sécurité contribuent à la prévention des blessures et des dommages causés à l'équipement. Le développement des habiletés séquentielles est essentiel à la sécurité des élèves. L'état de préparation est atteint grâce aux habiletés acquises dans les niveaux antérieurs et à une évaluation continue, en ce qui a trait notamment aux activités qui présentent un risque élevé comme l'utilisation de couteaux et de la cuisinière.

Les élèves assument les responsabilités suivantes :

- respecter les règles et les règlements de l'école en matière de sécurité et de santé et travailler conformément aux pratiques à respecter dans les installations (de la manière démontrée ou expliquée par l'enseignant);

Remarque : les élèves devraient se comporter de façon exemplaire dans une classe d'écologie humaine en suivant les instructions de l'enseignant. Des vêtements propres et appropriés qui permettent une liberté de mouvement sont recommandés pour tous les travaux pratiques. Étant donné le risque de blessure personnelle ou de maladies d'origine alimentaire, il est fortement recommandé aux élèves de s'assurer :

- que les bijoux sont enlevés;
- que les cheveux longs sont noués dans le dos;
- que des chaussures appropriées recouvrant suffisamment les pieds sont portées (p. ex., éviter les sandales);
- que l'équipement de protection requis est porté en tout temps.
- interpréter et démontrer, à la satisfaction de l'enseignant, toutes les méthodes de fonctionnement sécuritaire qui s'appliquent aux matériaux, aux outils, aux machines et à la sécurité personnelle;
- reconnaître et rapporter à l'enseignant les conditions ou les pratiques de travail dangereuses;
- utiliser comme il se doit l'EPI (équipement de protection individuelle), le matériel de sécurité, les outils et les machines selon les modalités initialement prévues;

- signaler toute blessure à l'enseignant;
- adopter de bonnes techniques de sécurité, des comportements appropriés pour l'activité et des règles d'étiquette, de la manière démontrée ou expliquée par l'enseignant.

### **Responsabilités du personnel d'entretien**

Les personnes qui s'occupent de l'entretien de l'équipement, des machines et des installations jouent un rôle important dans la réduction des accidents qui surviennent dans les laboratoires et les installations à l'école. Voici quelques-unes de leurs responsabilités :

- assurer un entretien préventif planifié des installations électriques, des machines et de l'équipement pour éviter une détérioration anormale, une interruption de service ou des dangers en matière de sécurité et de santé;
- procéder en temps et lieu au ramassage et à l'élimination des rebuts et des déchets;
- s'assurer que l'équipement et les installations sont de bonne qualité et que leur sécurité est éprouvée périodiquement (l'équipement conçu pour soutenir l'apprentissage des élèves devrait être stable, sûr et fourni avec les accessoires appropriés. Un rangement sécurisé adéquat devrait être prévu pour tous les outils et l'équipement dangereux).
  - Des inspections courantes du laboratoire (p. ex., examen des plats pour vérifier s'ils ont été lavés, séchés et bien rangés; examen des machines à coudre et débranchement des fers à repasser pour assurer un rangement sécuritaire, etc.) devraient être effectuées avant la fin de chaque cours.

- Les planchers devraient être propres, lisses et exempts d'objets étrangers.
- Les surfaces devraient être exemptes de verres, cannettes, bouteilles, etc.
- Une attention particulière est requise pour enlever en toute sécurité des plats cassés ou du verre brisé. Par exemple, les objets pointus devraient être enveloppés dans des liasses de papier avant d'être jetés à la poubelle, afin d'assurer la sécurité de tous, y compris des concierges.

### **Rôle du Comité sur la sécurité et la santé du milieu de travail**

Il ne doit pas y avoir de confusion entre le rôle du Comité et les responsabilités des directeurs d'école ou des enseignants. Le Comité permet de mettre en commun les connaissances pratiques et approfondies acquises par les titulaires de postes en particulier aux connaissances du « portrait global » de l'organisation, ce qui permet de formuler des commentaires et des conseils en matière de sécurité et de santé. Le Comité devrait aussi surveiller le système de sécurité au travail (comme le prévoit le programme de sécurité et de santé) pour s'assurer de son bon fonctionnement. La décision définitive relève en dernier ressort de la division scolaire.

Le Comité devrait être appelé à évaluer l'efficacité du programme de sécurité et de santé du milieu de travail. Le Comité peut procéder à une inspection de sécurité et de santé.



### **Responsabilités des parents**

On considère que les parents constituent un élément important d'un programme efficace de sécurité et de santé en matière d'écologie humaine et d'études technologiques, car leur soutien et leur compréhension contribuent au renforcement d'un tel programme. Les parents contribuent à l'effort de l'école en accordant une valeur importante à la sécurité et à la santé quand leurs enfants se trouvent à la maison ou au travail, participent à des activités récréatives ou empruntent des moyens de transport.

Voici quelques-unes de leurs responsabilités :

- signaler à l'école les problèmes de santé susceptibles d'affecter les activités quotidiennes de leurs enfants à l'intérieur de l'établissement;
- être au courant des risques de maladie ou de blessure auxquels s'exposent leurs enfants durant leurs études et leur formation;
- soutenir l'enseignant et le directeur d'école lorsque des pénalités doivent être imposées par suite d'infractions aux règles de sécurité et de santé.

## **2. Mise en place et maintien d'installations sécuritaires pour l'enseignement de l'écologie humaine**

### **Mise en place d'installations sécuritaires**

Cette partie vise à aider l'enseignant à mettre en place et à maintenir des installations sécuritaires.

Elle aborde les sujets suivants :

- inspections de sécurité et de santé;
- équipement de protection individuelle;
- analyse des dangers;
- techniques d'enquête sur les accidents.

### **Inspections de sécurité et de santé**

#### **But**

Amener l'enseignant à comprendre le processus d'inspection et la capacité de procéder à une inspection efficace de sécurité et de santé. Cette partie permet à l'enseignant de se familiariser avec les points suivants :

1. le but des inspections;
2. les types d'inspections;
3. les personnes concernées par le processus d'inspection;
4. les techniques;
5. les rapports et les registres.

## Introduction

Les inspections de sécurité et de santé demeurent un élément important du processus de contrôle des dangers. Les inspections régulières jouent un rôle important dans la mise en place d'un environnement sécuritaire pour nos élèves.

## Inspections obligatoires

Chaque établissement scolaire et chacun des processus et activités qu'il met en place présentent des dangers potentiels qui découlent de l'utilisation normale des installations, de leur modification et de l'ajout de nouvel équipement. Un des moyens de rester à l'affût des dangers est d'effectuer des inspections en permanence.

## But des inspections

- Repérer les dangers potentiels avant qu'un accident n'arrive.
- Évaluer le danger.
- Trouver les améliorations et les correctifs à apporter pour assurer un meilleur fonctionnement global et pour augmenter l'efficacité.

Les inspections peuvent être périodiques ou continues.

## Types d'inspection

### *Inspection périodique*

Une inspection de sécurité et de santé doit être approfondie et systématique. Ces inspections peuvent avoir lieu une ou deux fois par mois. Ce type d'inspection s'attarde à tous les domaines (p. ex., activités, matériel, etc.).

### *Inspection continue*

Les inspections continues devraient être effectuées par les élèves, les enseignants, le personnel de soutien, les chefs de département ou les superviseurs dans le cadre de leurs tâches d'enseignement ou de supervision ou des responsabilités qu'on leur a conférées. Les inspections continues permettent d'examiner sur le champ et, au besoin, de rectifier ou rapporter toute situation dangereuse (s'il n'est pas possible de la rectifier).

## Personnes qui devraient effectuer les inspections

### *Enseignants*

Les enseignants doivent procéder à des inspections continues et tenir compte des changements apportés aux conditions, aux activités et aux méthodes de travail. Ces inspections peuvent être nécessaires plusieurs fois par jour (c.-à-d. au début de chaque journée et, dans le cas de certains appareils, au début de chaque cours).

### *Personnel de soutien*

Le personnel de soutien doit effectuer des inspections préliminaires dans une classe et un laboratoire d'écologie humaine. Ces inspections peuvent être effectuées

plusieurs fois pendant la durée du cours (p. ex., pendant la préparation, la manutention et le rangement des outils et de l'équipement; pratiques de gestion comportementale et hygiénique sur une base continue).

### *Élèves*

Les inspections par les élèves leur permettent de jouer un rôle important dans le laboratoire ou les installations et elles leur inculquent le sens de la propriété de leur laboratoire ou de leurs installations.

### *Chef de département ou superviseurs*

Une école ou division scolaire qui relève d'un chef de département ou d'un superviseur de l'écologie humaine jouit d'un avantage supplémentaire en matière d'inspections de sécurité et de santé. Le chef de département ou le superviseur peut consigner dans un rapport les circonstances et pratiques dangereuses et transmettre l'information à l'enseignant ou au personnel d'entretien au besoin.

### **Procédures d'inspection**

En vertu d'un programme d'inspection, les personnes appelées à procéder à des inspections doivent :

- posséder une bonne connaissance des installations;
- suivre un processus d'inspection systématique des installations;
- suivre une méthode pour rapporter, évaluer et utiliser les données recueillies.

### **Éléments à inspecter**

Au moment de l'inspection, les points suivants devraient être pris en considération :

- **Matériaux et substances** : inspecter les matériaux et les substances qui présentent un risque de blessure, de maladie ou d'incendie, ou tout autre danger.
- **Équipement et outils** : vérifier qu'ils ne présentent pas de défaut ou d'autres dangers.
- **Équipement de sécurité et de protection individuelle** : veiller à ce que tous les élèves concernés soient protégés adéquatement et à ce que l'équipement soit en bon état (p. ex., mitaines de four, pédale de machine à coudre fixée solidement, etc.).
- **Surfaces de travail et planchers** : ces surfaces doivent être propres et sécuritaires.
- **Facteurs environnementaux** : s'assurer que des installations d'éclairage et de ventilation sont en place (p. ex., ventilateurs dans les laboratoires de cuisine).
- **Entretien ménager** : les lieux où les matériaux sont rangés et les déchets éliminés, les planchers et les comptoirs devraient être propres et en ordre.
- **Trousse de premiers soins** : s'assurer que la trousse de premiers soins comprend les fournitures appropriées et qu'elle est bien visible.
- **Électricité** : les interrupteurs, les disjoncteurs, les fusibles, les cordons et les prises doivent être conformes à la réglementation.

- **Entreposage, manutention et utilisation des produits chimiques** : s'assurer que les matériaux (p. ex., produits de nettoyage contenant de l'eau de Javel) sont rangés comme il se doit.
- **Systèmes d'extinction et de protection contre les incendies** : le matériel et les installations (p. ex., couverture antifeu, sorties de secours, panneaux de sortie, etc.) doivent être conformes et en bon état.
- **Entretien préventif** : la constance de l'entretien préventif du laboratoire, des installations et des outils par l'enseignant contribue à prévenir les accidents et à assurer la sécurité des élèves.

### Équipement dangereux

Il est possible que l'inspection révèle la nécessité de prendre diverses mesures ou d'apporter des correctifs. Lorsqu'un outil est cassé ou endommagé, l'enseignant devrait aussitôt l'enlever. Il pourrait cependant être nécessaire de convenablement étiqueter les pièces d'équipement volumineuses. L'enseignant pourrait aussi avoir à verrouiller un appareil électrique en plaçant un mini-cadenas sur l'une des fiches du cordon pour éviter toute utilisation non autorisée (p. ex., un batteur électrique dont des pièces bloquent).

### Résumé

Il importe autant d'agir en fonction des renseignements recueillis lors d'une inspection que d'exécuter l'inspection comme telle. L'équipe d'inspection doit rapporter les problèmes et les recommandations de mesures correctives à

l'attention des personnes concernées (c.-à-d. les enseignants, le directeur d'école ou le comité sur la sécurité et la santé du milieu de travail). À partir des problèmes décelés et des recommandations de Sécurité et hygiène du travail, ces personnes doivent décider de la meilleure voie à suivre.

Les renseignements tirés des inspections ne devraient jamais être considérés comme un constat d'erreurs ou une critique, mais plutôt comme une collecte de faits visant à localiser les dangers potentiels qui pourraient avoir un effet négatif sur la sécurité des activités. Ces renseignements devraient être perçus comme un moyen d'établir des priorités et de mettre en place des programmes qui amélioreront les possibilités de fournir un environnement sécuritaire à nos élèves.

### Équipement de protection individuelle (EPI)

#### *Formation*

Si les élèves ne sont pas formés à l'utilisation et à l'entretien de l'EPI, il est possible que celui-ci ne remplisse guère son rôle. Il est recommandé que les enseignants d'écologie humaine prêchent par l'exemple en matière de sécurité en tout temps, notamment en portant des vêtements et un équipement de protection individuelle.

#### *Protection de la tête*

Il y a toujours un risque que les cheveux se coincent dans des pièces mobiles (p. ex., batteur électrique ou machine à broder dont le pied ne doit pas rester sur la pédale en tout temps) ou qu'ils entrent en contact avec des aliments (problème d'hygiène). Les élèves aux cheveux longs devraient les nouer dans le dos, les attacher ou les rentrer sous leurs vêtements.

### ***Protection des mains***

Dans les installations associées au programme d'écologie humaine, les élèves risquent de se brûler, de s'ébouillanter, de se couper, etc. L'utilisation d'une protection thermique, comme des mitaines de four, est une bonne pratique à adopter pour prévenir les blessures aux mains en manipulant des accessoires et des produits chauds.

### ***Protection des pieds et des jambes***

Les élèves doivent se protéger contre les dangers que représentent les tessons d'assiette et le verre brisé, les éclaboussures de liquide de cuisson bouillant et l'utilisation inadéquate d'outils tranchants comme les couteaux et les ciseaux à tissus. Les chaussures portées dans un laboratoire d'écologie humaine devraient couvrir les pieds de façon adéquate. Ce type de chaussures peut assurer une protection contre les blessures, dont celles dues à un couteau qu'on échappe, à des éclaboussures de liquide bouillant ou à un fer à repasser qui bascule accidentellement.

### **Analyse des dangers**

L'analyse des dangers présente l'avantage d'améliorer la sensibilisation aux dangers potentiels.

### **Techniques d'enquête sur les accidents**

Le but de l'analyse des dangers associés aux activités exercées dans les installations est de recenser et d'évaluer les dangers présents avant qu'ils ne causent des accidents. Le concept qui sous-tend cette technique est valable, sauf qu'on ne parvient pas toujours à recenser et à éliminer des problèmes avant qu'un accident n'arrive.

Lorsqu'un accident se produit, il faut se préparer à recueillir, dans le cadre d'une enquête, le plus de renseignements possible sur sa cause, afin d'éviter des accidents similaires.

### **Motifs d'enquête**

Les enseignants devraient se familiariser avec les politiques de l'école et de la division scolaire concernant les enquêtes sur les accidents. Voici trois raisons importantes de faire enquête sur les accidents :

- pour déterminer la cause de l'accident;
- pour trouver des moyens d'éviter des accidents similaires;
- pour découvrir et contrer les causes d'accidents indirects.

### **Rechercher des faits et non des fautes**

Il faut garder à l'esprit que l'enquête sur un accident consiste à rechercher des faits et non des fautes. L'objet de l'enquête est de découvrir la cause et la raison de l'erreur ou du défaut, et d'apporter les corrections nécessaires pour éviter d'autres accidents.

### **Enquête par l'enseignant**

L'enseignant est la personne toute désignée pour effectuer l'enquête sur un accident, car il se trouvait dans la pièce au moment de l'accident. L'enseignant :

- connaît les élèves, leurs habiletés et leurs caractéristiques personnelles;
- connaît les points importants à prendre en considération au sujet du matériel, des outils et des activités.

### Points importants concernant les entrevues

Lorsqu'on fait enquête sur un accident, les points importants ci-dessous sont à prendre en considération :

- faire des entrevues le plus tôt possible;
- interroger une personne à la fois;
- exposer le but de l'enquête;
- mettre les témoins à l'aise;
- faire preuve de diplomatie;
- poser des questions simples;
- éviter les questions suggestives;
- laisser les élèves exposer leur version des faits dans leurs propres mots sans les interrompre;
- examiner les renseignements obtenus;
- laisser les élèves expliquer comment le même accident pourrait être évité à l'avenir.

Pour en savoir plus, veuillez consulter les documents d'Éducation et Formation Manitoba suivants : *Assurer la sécurité de vos installations – Document de référence pour l'enseignement des arts industriels* (accessible en ligne au <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/securite/docs/complet.pdf>) et *La sécurité en sciences de la nature – Un manuel ressource à l'intention des enseignants, des écoles et des divisions scolaires (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année)* (accessible en ligne au <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sn/securite/>).



Programme d'études

Cadre des résultats d'apprentissage

**B I B L I O G R A P H I E**

Écologie humaine

5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année





## BIBLIOGRAPHIE

- COLOMBIE-BRITANIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Économie domestique : aliments et nutrition 8 à 12, ensemble de ressources intégrées 2007*, Victoria, Colombie-Britannique, Le Ministère, 2007. Accessible en ligne : [https://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied\\_skills/f\\_2007he\\_foodnutri812.pdf](https://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/f_2007he_foodnutri812.pdf).
- COLOMBIE-BRITANIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Économie domestique : textiles 8 à 12, ensemble de ressources intégrées 2007*, Victoria, Colombie-Britannique, Le Ministère, 2007. Accessible en ligne : [https://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied\\_skills/f\\_2007he\\_textiles812.pdf](https://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/applied_skills/f_2007he_textiles812.pdf).
- MANITOBA. *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail, C.P.L.M. c. W210, à jour au 22 juin 2016*, [Manitoba], Imprimeur de la Reine, L.R.M. 1987. Accessible en ligne : <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/w210f.php>.
- MANITOBA. *Loi sur les écoles publiques, C.P.L.M. c. P250, à jour au 22 juin 2016*, [Manitoba], Imprimeur de la Reine, L.R.M. 1987. Accessible en ligne : <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p250f.php>.
- MANITOBA EDUCATION AND TRAINING. *Home Economics 7-9*, Winnipeg, Manitoba Education and Training, c1982.
- MANITOBA EDUCATION AND YOUTH. *Middle Years Home Economics/Industrial Arts: Linking Learning to Living, A Support Document for Teachers*, Winnipeg, Manitoba Education and Youth, 2003. Accessible en ligne : [http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/home\\_ec/](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/home_ec/).
- MANITOBA EDUCATION, CITIZENSHIP AND YOUTH. *Kindergarten to Grade 12 Aboriginal Languages and Cultures: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*, Winnipeg, Manitoba Education and Youth, 2007. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/k12/abedu/framework/index.html>.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Arts industriels au secondaire, cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2011. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/artsind/index.html>.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Assurer la sécurité de vos installations : document de référence pour l'enseignement des arts industriels*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2004. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/securite/index.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Études de la famille au secondaire, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2004. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/sf/cadre/index.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA JEUNESSE. *L'éducation pour un avenir viable : guide pour la conception des programmes d'études, l'enseignement et l'administration*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2001. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/educ-avenir/index.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Sciences de la nature (5 à 8) : cadre manitobain de résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sn/5-8/tabmat.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Éducation physique et Éducation à la santé, M à S4, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage pour un mode de vie actif et sain*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/epes/epesm-s4/index.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE. *Sciences humaines, maternelle à la 8<sup>e</sup> année, programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2003. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sh/cadrem-ma8/index.html>.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. « Administration scolaire : négligence et responsabilité », *Guide administratif pour les écoles du Manitoba*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2014, Sujet N1. Accessible en ligne : [http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/docs/administration\\_scolaire.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/docs/administration_scolaire.pdf).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Directives pour la mise en œuvre de la subvention destinée à l'exploration vie travail au niveau intermédiaire*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2014. Accessible en ligne : [http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/gen/app\\_exp/guide.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/gen/app_exp/guide.html).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Mathématiques, maternelle à la 8<sup>e</sup> année, programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage, Programme français*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2013. Accessible en ligne : [http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ma/cadre\\_m-8/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ma/cadre_m-8/index.html).

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *La sécurité en sciences de la nature : un manuel ressource à l'intention des enseignants, des écoles et des divisions scolaires (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année)*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2015. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sn/securite/>.

ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, Sciences humaines et sociales*, Toronto, Ontario, Le Ministère, 2013. Accessible en ligne : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/sscience9to1220013Fr.pdf>.





Printed in Canada  
Imprimé au Canada